

**MASTER MENTION :
Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé**

**PARCOURS :
Psychologie clinique et psychopathologie intégrative**

**Master 1
Semestre 2**

UE : Recherche

**Perception de la rupture du lien avec l'enfant de parents impliqués dans une
séparation conflictuelle**

Par 

Année universitaire : 2019-2020

Remerciements

Je tiens à adresser mes remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce mémoire de recherche.

J'aimerais tout d'abord remercier ma directrice de mémoire Madame [REDACTED], Maître de conférences à l'université Paris Descartes, qui a encadré, tout au long de cette année universitaire, mon travail de recherche. J'ai été heureuse de bénéficier de ses précieux conseils méthodologiques, prodigués jusqu'à la fin de l'année, en dépit des mesures de confinement. De plus, sa bienveillance ainsi que celle des étudiants du groupe de suivi de mémoire, que je remercie, ont permis un partage de réflexions, autant instructif que contenant.

Aussi, je suis reconnaissante envers l'Association contre l'aliénation parentale pour le maintien du lien familial (ACALPA), qui m'a autorisée à en interroger les membres. Mes remerciements s'adressent tout particulièrement aux douze parents qui ont accepté de participer à mon étude.

I. Introduction

D'après l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE, 2018), en France, en 2009, 160 000 enfants ont vécu le divorce de leurs parents, à l'issue duquel, 15% d'entre eux ont connu un mode de résidence alternée. Le recours à ce mode de garde a presque doublé entre 2003 et 2012. Par ailleurs, l'article 372-2 du Code civil, tel qu'issu de la loi n° 2002-305 du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale, dispose que « la séparation des parents est sans incidence sur les règles de dévolution de l'exercice de l'autorité parentale » et que chacun des parents a le devoir de « maintenir des relations personnelles avec l'enfant et de respecter les liens de celui-ci avec l'autre parent ». Néanmoins, l'article 373-2-1 de ce même code ajoute que « si l'intérêt de l'enfant le commande, le juge peut confier l'exercice de l'autorité parentale à l'un des deux parents » et que « l'exercice du droit de visite et d'hébergement ne peut être refusé à l'autre parent que pour des motifs graves ». Or, il existerait des séparations où le conflit parental est tel que l'un des parents se voit refuser l'accès à son enfant par l'autre parent, voire est brutalement rejeté par son enfant. Bensussan (2009) pense que ce phénomène peut s'apparenter, dans certains cas, à de l'aliénation parentale (AP). Cependant, il est à noter qu'en France, les professionnels de la santé et de la justice sont extrêmement réticents à l'égard de ce concept qui, pour eux, revient à nier le statut de victimes de l'enfant et du parent accusé d'AP (5ème plan de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes, 2017-2019, p. 41). C'est pourquoi le Ministère de la Justice a proscrit le terme d'aliénation parentale (Gryson-Dejehansart, 2018). Pourtant, certains pays, comme le Brésil, ont reconnu par la loi la prise en compte de l'AP dans les décisions en matière de garde et l'ont appuyée en tant que fondement du changement de garde au profit du parent rejeté (Presidency of the Republic Civil House Law No. 12 318, 2010). Cette reconnaissance revient donc à contraindre juridiquement l'enfant à rendre visite au parent qu'il rejette, au motif que cela ferait prévaloir son intérêt à moyen ou long terme sur son désir à court terme (Bensussan, 2009). Cependant, malgré la réticence des professionnels soignants et judiciaires français, de nombreuses études empiriques anglo-saxonnes se sont intéressées au sujet d'enfants et de parents s'estimant victimes de situations d'AP. Nous souhaitons donc dans cette recherche, explorer le vécu de la rupture du lien avec leur(s) enfant(s) de parents membres d'une association contre l'aliénation parentale, se disant victimes d'AP. Pour cela, nous commencerons notre recherche par une revue de littérature explorant les expériences de parents rejetés par leur(s) enfant(s). Puis, nous présenterons notre question et notre méthodologie de recherche, ainsi que la méthode d'analyse de données employée. Nous exposerons ensuite les résultats les plus pertinents et les discuterons à la

lumière de notre revue de littérature. Enfin, nous concluons en exposant notamment les applications pratiques et les limites de notre étude ainsi que des propositions d'ouvertures pour de futures recherches.

II. Revue de littérature

1. Le concept d'aliénation parentale

Le divorce serait associé à une diminution de la quantité et de la qualité des contacts entre l'enfant et le parent non gardien (Taanila, Laitinen, Moilanen, & Järvelin, 2002), et ce particulièrement lorsque le divorce est conflictuel (Amato, 2000). Or, l'altération de la relation avec l'un des parents après un divorce aurait des impacts négatifs sur le bien-être de l'enfant (Meland, Bredablik & Thuen, 2019). Leonoff (2015, cité par Gunsberg, 2019) suggère qu'il existerait un « bon divorce » dans lequel les parents auraient le désir de collaborer et partageraient la responsabilité de l'échec du mariage. Cependant, dans certaines séparations conflictuelles, l'enfant rejeterait partiellement ou totalement l'un de ses parents au profit de l'autre, et ce phénomène est appelé « aliénation parentale » (AP) (Bensussan, 2009).

L'AP est décrite comme un phénomène dans lequel l'enfant dénigre irrationnellement un parent, que l'on appellera « parent rejeté » tout en s'alignant sur l'autre parent (Balmer, Matthewson & Haines, 2018). Bensussan (2009) choisit de définir la notion comme « le rejet injustifié et inexplicable d'un parent par un enfant - à tout le moins non explicable par la qualité antérieure de la relation ». Kelly et Johnston (2001) ajoutent que « les sentiments et/ou croyances déraisonnables (rage, haine, rejet, crainte) exprimés envers le parent rejeté sont significativement disproportionnés par rapport à l'expérience réelle de l'enfant avec ce parent ». Le rejet pourrait aller de la simple hostilité associée à une détérioration de la qualité de la relation antérieure, à la haine et l'indifférence la plus totale (Bensussan, 2009). Il est important de préciser que certains auteurs s'opposent à la reconnaissance du concept, en partie à cause du manque d'études empiriques démontrant sa solidité et sa validité (Bruch, 2001). Il convient également de noter que le terme « aliénation parentale » n'a pas été inclus dans les principales classifications des troubles mentaux et n'apparaît pas dans la cinquième édition du Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM-5) (Bensussan, 2017 ; Blagg & Godfrey, 2018). Cependant, la notion pourrait se retrouver dans certaines catégories du DSM-5 telles que « Troubles relationnels parents-enfants » ou encore « Enfant affecté par la souffrance relationnelle des parents » (Bernet, Wamboldt & Narrow, 2016).

Selon Blagg et Godfrey (2018), dans les cas d'AP, l'enfant rejetterait son parent sans justification légitime, c'est-à-dire en l'absence de mauvais traitement ou de négligence ; le rejet ne serait pas dû aux actions du parent rejeté ou, si tel est le cas, il serait exagéré et disproportionné par rapport à son expérience réelle avec le parent (Harman, Bernet & Harman, 2019). Il faudrait alors différencier l'AP de l'éloignement justifié, où un enfant refuse une relation avec un parent en raison de comportements parentaux violents ou de carences affectives avérées, donc sur la base de son expérience vécue et en réaction à celle-ci (Kelly & Johnston, 2001 ; Bernet, Gregory, Reay & Rohner, 2018). Cette distinction semble compliquée et représente un véritable défi pour les professionnels.

Gardner (2002) a proposé une liste de caractéristiques comportementales que présenteraient les enfants dans le cadre d'une AP, permettant, théoriquement, de la distinguer d'une autre forme de rejet, telle que l'éloignement. Parmi ces critères, figure notamment un manque d'ambivalence de l'enfant entraînant une vision binaire et manichéenne de ses parents (l'un étant entièrement bon, l'autre entièrement mauvais, l'animosité et le rejet pouvant même s'étendre à l'ensemble de l'univers du parent rejeté). L'apport antérieur du parent rejeté serait minimisé ou nié alors que celui de l'autre parent serait idéalisé ou sublimé.

2. Impacts de la rupture du lien avec l'enfant sur le parent rejeté

1. Une situation perçue comme stressante et menaçante

Des études anglo-saxonnes ont exploré les expériences subjectives de mères et de pères vivant une détresse psychologique car n'ayant plus ou presque plus de contact avec un ou plusieurs de leurs enfants. Se sentir victime de l'AP aurait des effets négatifs sur le bien-être psychologique et émotionnel (Harman, Leder-Elder & Biringen, 2019). Selon Balmer, Matthewson et Haines (2018), les parents rejetés évalueraient leur situation comme étant très stressante et menaçante pour leur bien-être actuel et/ou futur. Bowlby (1973) avance qu'une situation de séparation ou de rejet peut provoquer angoisse et colère. Les parents rejetés présenteraient ainsi des niveaux de symptomatologie anxieuse et dépressive, de symptômes de stress post-traumatique et de risque suicidaire significativement plus élevés que les autres parents divorcés et que la population adulte générale (Balmer, Matthewson & Haines, 2018). De nombreux parents rejetés indiqueraient notamment être incapables de travailler efficacement et consacrer presque tout leur temps de veille à s'inquiéter et à essayer de trouver des moyens de renouer avec leur(s) enfant(s) (Kruk, 2015). Ils manifesteraient également des sentiments de perte, de culpabilité, de honte, de rejet, de colère et d'incrédulité (Kruk, 2011 cité par Harman, Kruk & Hines, 2018).

2. Les sentiments d'impuissance et de perte de contrôle

De plus, ces parents se sentiraient impuissants face à ce qu'ils vivent (Vassiliou & Cartwright, 2001). D'autres, en particulier les enfants, sembleraient avoir pris le contrôle de la situation. Ils pourraient déterminer quand, le cas échéant, ils verraient leur parent et dans quelles circonstances. Les parents rejetés estimeraient alors que le fait d'imposer des limites à l'enfant dans le cadre de l'AP pourrait le mettre en colère et/ou lui faire subir des représailles (lui refuser des visites par exemple) (Vassiliou & Cartwright, 2001). C'est pourquoi ces parents ressentiraient la nécessité de faire attention à ne pas mettre en colère l'enfant, de peur de ne plus le revoir. Ils auraient également le sentiment d'une perte de rôle et de pouvoir parental (Vassiliou & Cartwright, 2001). Lee-Maturana, Matthewson, Dwan et Norris (2019) constatent cependant que les parents rejetés se percevraient généralement comme adéquats et confiants dans leurs compétences parentales et dans leur capacité à éduquer leur(s) enfant(s), et auraient une attitude positive à l'égard de leurs capacités parentales. Ils se considéreraient capables de fixer des limites saines avec leur(s) enfant(s) (Balmer, Matthewson & Haines, 2018). Par ailleurs, malgré les diverses difficultés qu'ils éprouvent à tenter de maintenir une relation avec leur(s) enfant(s), ils continueraient d'espérer le(s) retrouver à l'avenir et auraient le désir de continuer à chercher à s'impliquer dans sa/leur vie (Balmer, Matthewson & Haines, 2018). Plus précisément, ils penseraient que le fait de maintenir le contact avec leur(s) enfant(s), en lui/leur envoyant des lettres par exemple, augmenterait la possibilité d'une réconciliation. Il est possible que ce désir de participation alimente non seulement le conflit parental, parce qu'il serait incompatible avec les désirs de l'autre parent, mais également qu'il contribue au sentiment d'incontrôlabilité du parent rejeté. Boss, Caron, Horbal et Mortimer (1990) ajoutent que plus la situation est perçue comme ambiguë et incertaine (quant à sa progression, sa durée et sa nature), plus elle serait difficile à maîtriser et plus elle serait à l'origine d'anxiété, de stress, de dépression et de conflits familiaux.

3. Le sentiment de perte ambiguë

Les parents rejetés souffriraient souvent d'une sorte de perte de leur(s) enfant(s), une perte ambiguë à laquelle ils devraient apprendre à faire face (Kruk, 2015). La perte ambiguë fait référence à une perte incomplète ou incertaine. Elle peut être ressentie lorsqu'une personne est physiquement absente mais psychologiquement présente (p. ex., les enfants kidnappés) et lorsqu'une personne est physiquement présente mais psychologiquement absente (p. ex., la maladie d'Alzheimer) (Boss, 2010). Dans les cas d'AP, l'enfant peut être absent physiquement, refusant tout contact avec son parent, mais présent psychologiquement, le parent gardant l'espoir que le lien se rétablisse. Dans ce cas, le parent perd non seulement la

relation affective avec son enfant, mais aussi le contact physique avec lui. Dans d'autres cas, les parents rejetés peuvent continuer à avoir un contact physique avec leur(s) enfant(s), mais la relation affective est affectée négativement, l'enfant pouvant notamment être hostile envers son parent (Baker, 2007, citée par Kline, 2017). Kline (2017) met en lumière la perte ambiguë que subissent de nombreux parents rejetés malgré le maintien du contact avec leur(s) enfant(s). La plupart des parents rejetés estiment que même si la séparation physique est minime, la relation affective avec leur(s) enfant(s) a été endommagée ou perdue d'une certaine façon. L'absence d'information concernant l'état et l'avenir de la perte la rend ambiguë, ce qui crée de l'ambivalence et une incertitude quant à la façon de la gérer : la ténacité ou l'abandon (Boss & Greenberg, 1984). En raison de l'incertitude des limites et de l'avenir de la relation avec l'enfant, ainsi que de l'insécurité de cette relation, l'AP serait donc une forme de perte ambiguë pour le parent rejeté.

Dans une perte ambiguë, bien qu'une perte soit ressentie, celle-ci n'est pas reconnue socialement en raison de l'absence de mort biologique. Une perte ambiguë passerait alors souvent inaperçue et serait invalidée par le reste de la communauté, la perte n'étant pas considérée comme importante (Boss, 2010). Les réactions de perte peuvent également être privées de leurs droits lorsque les autres considèrent qu'il est inapproprié pour la personne de ressentir des sentiments associés à la perte (Attig, 2004). Alors, le fait de ne pas arriver à « tourner la page » n'étant pas compris par les autres, l'individu pourrait interpréter son incapacité à résoudre la perte comme un échec (Boss, 2010). Un parent rejeté dont l'entourage considère que la situation s'améliorera quand l'enfant sera plus grand, l'encourage à « passer à autre chose » ou affirme que le sentiment de perte n'est pas justifié étant donné que l'enfant est toujours en vie, pourrait ne pas être en mesure de traiter la perte de façon appropriée ou officielle et connaîtrait des difficultés à avancer dans sa vie (Abrams-Seifter, 2001).

Par ailleurs, l'incapacité à faire face à la perte peut entraîner la personne à souffrir de dépression et/ou de problèmes relationnels (Bowlby, 1980). Les parents rejetés manifesteraient en effet des affects dépressifs et devraient parfois faire face à l'isolement, à l'ignorance et au jugement des autres (Kruk, 2011 cité par Harman, Kruk & Hines, 2018). La personne qui vit une perte ambiguë peut ainsi s'isoler et éprouver des sentiments de solitude à un moment où le soutien social est pourtant crucial (Abrams-Seifter, 2001).

4. La raison du rejet attribuée aux comportements de l'autre parent

Ces parents s'estimeraient victimes d'un sabotage de leur relation avec leur(s) enfant(s) et d'une série de stratégies utilisées par l'autre parent pour retourner contre eux l'enfant (Lee-Maturana et al., 2019 ; Vassiliou & Cartwright, 2001). Certains rapporteraient

avoir été injustement accusés par l'autre parent d'abus sur l'enfant, ce qui aurait parfois mené à la restriction ou à l'arrêt de leur droit de garde. Plusieurs déclareraient que l'autre parent limite leur temps avec l'enfant ou leur interdit les visites sans ordonnance judiciaire ou intervention extérieure comme celle d'un service de protection de l'enfance (Harman, Leder-Elder & Biringen, 2019 ; Vassiliou & Cartwright, 2001). Ainsi, les parents rejetés décriraient des relations limitées avec leur(s) enfant(s), à qui ils écriraient souvent sans réponse (Vassiliou & Cartwright, 2001). Ils affirmeraient être dénigrés par l'autre parent et considéreraient la haine, la colère, la vengeance ou une combinaison de ces facteurs comme le déclencheur des comportements de l'autre parent (Vassiliou & Cartwright, 2001). Néanmoins, Harman, Kruk et Hines (2018) rapportent que la majorité des parents rejetés voudrait que leur(s) enfant(s) ait une relation saine avec leurs deux parents. D'ailleurs, les parents les plus touchés par l'AP seraient ceux qui ne réciproquent pas les comportements d'AP envers l'autre parent ; ils en prennent la décision consciente (Harman, Leder-Elder & Biringen, 2019). Rand (1997, cité par Vassiliou & Cartwright, 2001) postule que l'implication de l'enfant dans l'AP est notamment due à un besoin de protéger et de prendre soin d'un parent perturbé.

5. Perception des services judiciaires et sociaux

Les parents rejetés seraient généralement insatisfaits des services rendus par les professionnels du droit et de la santé mentale dont ils soulignent l'exploration insuffisante de tous les paramètres du rejet et le manque de connaissances sur le concept d'AP (Vassiliou & Cartwright, 2001 ; Lee-Maturana et al., 2019 ; Poustie, Matthewson & Balmer, 2018). Ce manque perçu de compréhension pourrait contribuer à accroître les sentiments d'anxiété et de dépression chez les parents rejetés (Baker, 2010 ; Balmer, Matthewson & Haines, 2018). Ces derniers ressentiraient alors un manque de validation et de soutien reçu, particulièrement au sein du système judiciaire (Kline, 2017). Cependant, leur insatisfaction à l'égard du système judiciaire pourrait être due au fait qu'ils ont perdu la garde principale de leur(s) enfant(s) au profit de l'autre parent (Vassiliou & Cartwright, 2001). De plus, les services psychologiques reçus n'auraient pas aidé la situation d'aliénation et les parents rejetés auraient perçu les professionnels du droit comme un soutien et même une contribution à l'aliénation (Harman, Kruk & Hines, 2018).

6. Le soutien social

Lee-Maturana et al. (2019) indiquent que dans le cadre des expériences d'aliénation, les parents rejetés feraient état de résilience et useraient de stratégies d'adaptation active pour supporter le processus. Ils développeraient notamment l'auto-éducation, l'éducation des autres

et rechercheraient du soutien social (Poustie, Matthewson & Balmer, 2018). Ce dernier serait un facteur pouvant influencer la durée et la progression de la gestion de la perte (Cook & Oltjenbruns, 1998 cités par Kline, 2017). Précisons qu'il s'agit ici du soutien perçu. Un bon réseau de soutien social et sa mobilisation auraient une fonction protectrice par rapport aux symptômes liés à des événements stressants (Mazé & Verlhac, 2013).

D'après Kline (2017), malgré leur vécu de perte ambiguë, les parents rejetés pourraient utiliser le soutien social, en particulier celui de parents vivant le même type de perte, comme un moyen de faire face à la situation, peu importe la gravité du rejet ou de la perte émotionnelle. Cette étude avance également que le soutien social des proches (famille et amis) après une perte, serait le type de soutien social le plus souvent utilisé par les parents rejetés, car il serait le plus facilement accessible (Reed, Lucier-Greer & Parker, 2016). Par ailleurs, il serait plus difficile pour certains parents rejetés d'entrer en contact ou d'avoir accès à des professionnels ou à des ressources communautaires lorsqu'ils ont besoin de soutien, de nombreux professionnels de la santé mentale n'étant pas familiers avec l'AP ou s'y opposant. Néanmoins, certains parents n'ayant pas un soutien social suffisant ou adéquat de proches, pourraient être amenés à rechercher un soutien social professionnel/thérapeutique et/ou communautaire (Kline, 2017).

Boss (2004) suggère que le fait d'entendre et de raconter les histoires de la personne dont on ressent la perte peut aider le processus de traitement de la perte, et que le fait d'entendre les histoires d'autres personnes permettrait de former des liens. Partager des expériences communes et établir des liens avec des individus vivant une perte similaire faciliterait un sentiment de connexion et aiderait à dépasser les sentiments de perte (Coolhart, Ritenour & Grodzinski, 2018). En effet, le soutien social entretiendrait l'espoir et la foi, stimulerait, réduirait l'anxiété, fournirait des possibilités de distraction et un point de référence sociale permettant de relativiser son sort personnel par rapport aux malheurs des autres (Jung, 1984). La plupart des personnes qui souffrent d'une perte ambiguë tenteraient de donner un sens à cette perte afin d'acquérir la capacité d'espérer (Abrams-Seifter, 2001). Dans un contexte de perte ambiguë, l'espoir serait un outil sur lequel les personnes pourraient « s'appuyer » pour survivre à leur perte (Duggleby, Williams, Wright & Bollinger, 2009), un filet de sécurité offrant l'occasion de s'engager dans des pensées d'une sortie positive (Wayland, Maple, McKay & Glassock, 2016). Boss (2010) soutient que les individus auraient besoin d'espoir malgré une perte ambiguë car ce serait une façon d'exercer une certaine maîtrise personnelle pour faire face à l'ambiguïté.

III. Question de recherche

L'objectif de notre recherche est d'explorer l'expérience de parents affirmant avoir été rejetés par leur(s) enfant(s) suite à une séparation ou à un divorce. Les études qualitatives sur l'expérience subjective des parents rejetés étant rares et presque exclusivement anglo-saxonnes, il pourrait être pertinent d'étudier les vécus de parents en France. Nous allons donc nous intéresser à la façon dont des parents rejetés perçoivent la rupture du lien avec l'enfant. En effet, il nous semble important de mieux comprendre la situation et d'apprécier pleinement les besoins de ces individus qui perçoivent un manque de considération à l'égard de leur vécu de la part des services de soins et juridiques. C'est pourquoi cette étude vise à identifier et à synthétiser les informations pertinentes sur les expériences des parents rejetés de leur propre point de vue. Ainsi, nous mettons en lumière l'expérience d'une population sous-étudiée.

IV. Méthodologie

Sept femmes et cinq hommes âgés de 44 à 68 ans ont été interrogés. Les critères d'inclusion de l'échantillon étaient les suivants : une bonne maîtrise orale du français ; avoir au moins un enfant avec lequel la relation est ou a été altérée suite à un divorce ou à une séparation parentale ; se définir comme étant victime d'AP. Parmi nos participants, Pierre est le seul qui n'a jamais connu de rupture totale du lien. La moitié n'a plus aucun lien avec leur(s) enfant(s) encore aujourd'hui depuis plusieurs d'années et pour deux d'entre eux, Jean et Estelle, la relation a connu une amélioration plus ou moins importante. Les participants ont été recrutés au sein de l'Association contre l'aliénation parentale pour le maintien du lien familial (ACALPA¹). Cette dernière regroupe des parents divorcés ou séparés n'ayant plus ou presque plus de contact avec leur(s) enfant(s).

Afin de recueillir des informations sur notre objet de recherche, le choix s'est porté sur un recueil d'informations par le biais d'entretiens semi-directifs et une méthodologie qualitative. Ce choix est justifié par l'objectif de notre recherche qui est « d'identifier les points de vue, croyances et expériences » (Kohn & Christiaens, 2014) des participants. Par ailleurs, l'échantillon qualitatif visant à « collecter un maximum de variabilité de réponses », il doit contenir suffisamment d'entretiens « pour atteindre la saturation des réponses, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'aucune nouvelle information ou thématique n'émerge des données » (Bloor & Wood, 2006 cités par Kohn & Christiaens, 2014). La saturation des données pourrait alors être atteinte après une douzaine d'entretiens (Kohn & Christiaens, 2014). Nous avons donc

¹ Créée en 2015, cette association défend le droit des enfants à maintenir le contact avec leurs deux familles à la séparation de leurs parents.

interrogé séparément douze parents membres de l'association qui ont accepté de nous accorder un entretien. Les entretiens ont duré en moyenne quarante-cinq minutes, se sont déroulés entre les mois de février et d'avril 2020, pour la moitié dans des cafés et pour l'autre moitié par Skype. Tous ont été enregistrés en audio puis retranscrits mot pour mot. Chaque participant a signé, au préalable de son entretien, un formulaire de consentement éclairé suite à la lecture de la note d'information, lui indiquant ses droits en tant que participant à la recherche. À la fin de l'enquête, les participants ont été remerciés pour leur disponibilité. De plus, les informations suivantes ont été investiguées pour chaque participant : l'âge, le nombre et l'âge des enfants, l'état actuel des relations parent-enfant(s), la durée de l'altération des relations, le statut conjugal actuel, et le métier. Les noms ont été modifiés afin de préserver l'anonymat des participants à l'étude. Nous avons noté que dans l'ensemble, cette dernière a été reçue avec enthousiasme par les parents interrogés.

Dans une perspective exploratoire, chaque entretien a été débuté par la question d'ouverture suivante : *Si vous faites partie de l'association ACALPA, c'est que vous avez vécu une séparation du lien avec un ou plusieurs de vos enfants, que ressentez-vous par rapport à cette rupture du lien ?* Chaque participant était donc libre de développer et d'explicitier plus ou moins les notions qu'il souhaitait. Nous n'intervenons que pour relancer ou encourager le discours.

Pour traiter notre corpus de données, nous avons procédé à une analyse thématique, avec pour objectif « de rendre compte des témoignages et de les mettre en perspective » (Paillé & Mucchielli, 2012). Nous avons donc entrepris plusieurs lectures du corpus afin de relever dans les récits des participants, les informations pertinentes sur le phénomène étudié (Paillé & Mucchielli, 2012). Pour cela, nous avons codé chaque entretien un à un en segmentant les discours selon les sujets abordés et en attribuant un thème correspondant à chaque extrait visé. Les thèmes construits étaient de faible inférence, c'est-à-dire au plus près des propos tenus, ce travail d'étiquetage des extraits se situant dans une perspective descriptive et non explicative ou interprétative. Chaque nouveau sujet abordé constituait un nouveau thème, soit une courte expression, inscrite en marge du texte, permettant de cerner l'essentiel du propos correspondant. La question de recherche nous a guidés dans la production des thèmes, leur rôle étant de « répondre graduellement à cette question en prenant appui sur les données empiriques » (Paillé & Mucchielli, 2012). Le travail de thématisation a donc consisté à relever du corpus les thèmes représentatifs du contenu analysé et pertinents pour notre question de recherche. Pour choisir et définir nos thèmes, nous avons été attentifs aux sentiments et aux perceptions des participants, observés dans les discours. Toutes les

données collectées n'ont donc pas été utilisées, nous avons procédé à des choix compte tenu de notre objectif de recherche. Lorsque nous avons rencontré des thèmes récurrents (traitant sans équivoque du même sujet), nous avons utilisé la même dénomination de thème. Par la suite, nous avons construit un relevé de thèmes ventilé par colonnes avec extraits de verbatim, organisant les thèmes au sein de sous-rubriques, elles-mêmes classées dans des rubriques plus larges. La sous-rubrique est un outil de classification établissant un rapport de *classement* avec l'extrait et se situant à un niveau relativement abstrait par rapport au contenu analysé (Paillé & Mucchielli, 2012). Notre relevé nous a donc permis de regrouper nos thèmes, en fonction de leur récurrence, similarité, opposition, convergence, divergence, ou complémentarité, au sein des sous-rubriques. Enfin, pour compléter l'ensemble, nous avons ajouté au relevé les extraits des transcriptions correspondant aux thèmes. Le relevé de thèmes nous a permis d'avoir une représentation synthétique et structurée du contenu analysé et de l'ensemble des cas de figure du phénomène faisant l'objet de l'étude (Paillé & Mucchielli, 2012).

V. Résultats

Dans nos douze entretiens, nous avons regroupé nos thèmes au sein de vingt-deux sous-rubriques, elles-mêmes classées dans sept rubriques. Chaque thème (indiqué en gras) est potentiellement subdivisé en un certain nombre de sous-thèmes, tous illustrés par au moins deux verbatim particulièrement représentatifs.

1. **Comportements et attitudes des enfants dans le cadre de la séparation parentale**

L'analyse thématique nous a permis de regrouper trois sous-rubriques au sein d'une rubrique décrivant les comportements et attitudes des enfants dans le cadre de la séparation parentale, rapportés par les parents interrogés.

1. Colère exprimée envers le parent rejeté

Dans cette sous-rubrique, dans laquelle ont été classés huit thèmes, nous aborderons le sujet des manifestations de colère des enfants envers le parent rejeté.

De manière générale, les parents ont rapporté une **volonté exprimée par les enfants de ne plus voir leur parent** et d'aller vivre chez l'autre parent. Sybille indique « *les filles ont dit à la juge qu'elles voulaient habiter chez lui* » et Ralph « *les enfants ont été entendus, et ils ont [...] dit qu'ils voulaient pas venir avec moi.* ».

Majoritairement, les parents interrogés ont affirmé que leur(s) enfant(s) **reproduisaient à leur égard le discours et/ou le comportement de l'autre parent**. Estelle

nous dit « *mes enfants ont commencé à reproduire les propos de mon mari à mon égard dans le cadre du divorce* » et Bernard « *elles avaient le comportement, le stéréotype de la mère.* ».

D'autre part, plusieurs ont été **injurés ou dénigrés** par leur(s) enfant(s), par courriers, mails ou directement. Sybille nous dit « *j'ai eu suffisamment de mails où je me faisais insulter. Le dernier, [...] je n'étais que la mère biologique [...]. Quand je me fais pas traiter de sorcière* », Jean dit « *votre fille [...] qui vous dit gentiment « papa, tu vauz rien, [...] t'es nul* » » et Monique « *On me parlait comme à un chien, ou m'insultait* ».

Quelques parents avancent une **agressivité physique**. Ralph raconte « *il m'a pris un mouchoir qu'il m'a balancé, et il a commencé à crier.* » et Monique « *mon fils me frappait depuis ses 7 ans [...] régulièrement.* ».

Par ailleurs, certains parents font état de **fausses accusations** rapportées par leur(s) enfant(s) à leur égard. Plus particulièrement, les enfants d'Inès et d'Élisa ont accusé leur mère de violences physiques. Inès avance « *je ne m'attendais vraiment pas à ce qu'ils disent que je les tapais* » et Élisa « *il y a eu des accusations de violences [...] ils ont reconnu qu'il y avait aucune raison de penser que je les frappais au tribunal* ».

Dans une moindre mesure, certains estiment **avoir été manipulés** par leur(s) enfant(s). Jean rapporte « *on a l'impression d'avoir été manipulé depuis le début* », Estelle « *mon fils [...] a pratiqué quelques manipulations [...] par rapport à moi* ».

Selon certains parents, leur(s) enfant(s) leur ont exprimé leur **croyance en leur manque d'implication parentale**. Charles déclare « *elle me dit "d'abord, tu es pas un père impliqué dans ma vie"* » et Élisa « *il me disait "tu faisais rien quand on était petits, tu nous détestais, tu nous changeais même pas les couches"* ». Pour Sybille, ils auraient oublié son implication parentale « *je faisais plein de choses sans le papa [...] ça se passait très bien. Mais bon tout ça ils ont oublié.* ».

Pour une grande partie des parents interrogés, le **rejet est étendu à l'ensemble de leur famille**. Élisa explique « *ils veulent toujours pas voir ma famille, donc... leur grand-mère peut rester là pendant quatre semaines, et ils lui adressent pas une seule fois la parole* » et Charles « *elle est privée de son père mais elle ne va pas voir ses grandes sœurs, elle va pas voir ses petits neveux qu'elle adore.* ».

2. La communication altérée

Au sein de cette sous-rubrique, nous verrons huit thèmes en lien avec l'altération de la communication entre les parents interrogés et leur(s) enfant(s).

De manière importante, les parents soulèvent l'**absence de réponse aux messages qu'ils envoient à leur(s) enfant(s)**. Valérie nous dit « *je leur envoie des messages [...]*

auxquels ils ne répondent jamais » et Sybille « j'envoie des petites cartes postales [...] ils me répondent pas ». Quant à Jean, l'ignorance a été réciproque « Durant ces mois, on s'est complètement ignorés ». Marjorie, qui n'a plus de nouvelle de ses filles, relève la préciosité d'une réponse à l'un de ses messages d'une de ses filles lui disant « merci » « y en a une, rarement, [...] mais ces mots-là c'est précieux quand on me dit merci. Donc ça veut dire que le lien quelque part, il est pas complètement coupé, au moins de l'une d'entre elles. ».

Certains ont relevé le **refus des enfants de leur communiquer des informations personnelles**. Sybille exprime « ils étaient un peu plus renfermés, y a beaucoup de choses après qu'ils ne me racontaient plus, de ce qu'ils faisaient à l'école etc... » et Ralph « J'essaie de parler de l'école, la réponse c'est que ça ne me concerne pas, t'as accès au site ».

Plusieurs ont remarqué **une gêne et/ou un mutisme** chez leur(s) enfant(s) lors d'échanges avec eux. Inès indique « Maxime a continué à être muet parce que [...] il se sentait mal à l'aise » et Valérie « on sent bien [...] qu'ils sont mal à l'aise ».

Quelques-uns des parents relèvent **l'absurdité des arguments utilisés par les enfants pour justifier le rejet de leur parent**. Éliisa décrit « quand elle a parlé à la police, [...] elle s'est plainte du fait qu'elle devait marcher cent mètres pour aller au restaurant et qu'elle était fatiguée (rigole). Ils ont commencé à dire "bon de l'abus c'est autre chose". » et Jean « elle est même allée jusqu'à dire que je faisais de la magie noire pour tuer son beau-père. [...] quand j'ai vu ça, j'ai dit ok ils sont quand même allés vachement loin ».

Peu de parents interrogés ont noté des **incohérences dans le discours de leur(s) enfant(s)**. Pour Ralph, « des fois [...], ils se confondent [...], ils arrivent pas vraiment à dire ce qu'il en est réellement. » et pour Inès « il se serait contredit à plusieurs reprises ».

Pour Pierre qui voit toujours son fils, ce dernier se montre **distant**, rencontre des difficultés à aller dans son sens et refuse donc systématiquement ses idées « il aura du mal à aller dans le sens de ce que je vais lui proposer ». Éliisa aussi nous explique également que son fils est de plus en plus distant « lui, juste il est de plus en plus distant ».

Dans le discours de Ralph, nous comprenons que les **persévérations** des enfants empêchent la communication « Tant qu'ils ont pas la bonne réponse, enfin la réponse qu'ils souhaitent, ça continue. ».

Par ailleurs, ses enfants **ignorent les bons souvenirs** que Ralph tente de leur remémorer « en leur rappelant les bons souvenirs passés ensemble, mais dès que ça commence à venir, ils passent tout de suite à autre chose, donc ils m'écoutent pas ».

3. Perception de l'état des enfants

Dans cette sous-rubrique, nous retrouvons cinq thèmes relevant de la perception qu'ont les parents interrogés de l'état de leur(s) enfant(s).

En général, les parents considèrent que **leur(s) enfant(s) sont les premières victimes de la situation**. Ralph déclare « *Je reste persuadé que [...] il y a [...] deux grands perdants, ce sont les enfants.* » et Monique « *dans l'histoire, il me fait du mal à moi mais il fait du mal à mes enfants* ». Estelle ajoute son sentiment d'être « *une victime collatérale* » et Charles exprime « *je suis quand même aussi dans la zone des retombées, mais bon elle est victime encore plus que moi.* ». Certains expriment leur tristesse par rapport au fait que leur(s) enfant(s) soient victimes de cette situation. Élisabeth dit « *Ça me fait mal de les voir comme ça parce que je vois qu'ils souffrent* » et Sybille « *Je suis triste pour eux* ».

Certains parents **craignent que leur(s) enfant(s) culpabilisent** de les rejeter. Élisabeth relève « *peut-être qu'il y a aussi un peu de honte. [...] je leur souhaite vraiment pas. Parce que si ils ont mauvaise conscience, c'est peut-être même pire* » et Charles « *d'avoir une culpabilité énorme par rapport à moi [...] et de pas oser revenir vers moi* ». De son côté, Estelle prend soin de ne pas culpabiliser ses enfants « *surtout ne pas prononcer un mot qui ressemble à quelque chose de la culpabilité* ».

Plusieurs parents relèvent une **souffrance** chez leur(s) enfant(s). Sybille dit « *je voyais bien qu'elle était en souffrance* » et Valérie « *on sent bien qu'ils sont eux-mêmes pas bien* ». Élisabeth pense que l'agressivité de ses enfants envers elle est pour eux « *une façon de se protéger* ». De son côté, Sybille exprime sa conviction que l'agressivité de ses enfants « *était juste une manière d'exprimer leur mal-être* ». Elle précise qu'elle percevait chez eux un stress ainsi qu'une tension lors des changements de maison « *au début c'était tendu parce qu'ils étaient stressés. [...] ils étaient très tendus au moment des changements de maison* ». Pour Monique, son fils connaîtrait des difficultés de concentration « *mon fils je trouve ça très dommageable pour lui parce qu'il a beaucoup de mal à se concentrer* ».

Certains parents pensent que leur(s) enfant(s) **ont arrêté toute activité extrascolaire**. Ralph rapporte « *ils font rien de plus, ils font pas de sport, [...] je pense qu'ils font pas de musique, ils font aucune activité* » et Monique « *Je sais qu'en plus cette année [...] il ne fait plus du tout d'activité extrascolaire* ».

Nous notons que quelques parents indiquent un **repli sur eux des enfants ou un sentiment de solitude perçu chez eux**. Ralph rapporte que ses enfants sont repliés sur eux-mêmes « *ils ont pas d'amis, ils sont repliés sur eux-mêmes.* ». Élisabeth, elle, perçoit un sentiment de solitude chez sa fille « *Je pense qu'elle se sent très très seule.* » ainsi qu'une

incompréhension des amis de sa fille à l'égard de la situation qu'elle leur dépeint « *elle a essayé de raconter à quel point c'était difficile chez moi et comment j'étais horrible etc, et je vois qu'elle en parle de moins en moins, donc je pense que [...] ils ont sûrement pas vraiment compris ce qu'elle disait* ». Elle se dit donc inquiète pour sa fille « *quand je vois ça, ça me fait peur pour elle pour plus tard.* ».

2. Explication du rejet : l'influence de l'autre parent

Dans cette rubrique, nous verrons, grâce à trois sous-rubriques, que l'ensemble des parents interrogés attribue la cause principale du rejet à l'influence de l'autre parent.

1. La manipulation

Cette sous-rubrique nous a permis de regrouper deux thèmes majeurs en lien avec la manipulation de l'autre parent qui, selon les parents rejetés, aurait influencé le rejet.

Pour la majorité des parents interrogés, **l'autre parent manipulerait les enfants**. Monique explique le rejet « *par la manipulation du père* » et Bernard dit de ses filles qu'« *elles ont été complètement instrumentalisées, manipulées* ». Pour un certain nombre de participants, l'autre parent aurait une forte emprise sur les enfants. Charles pense que « *quand on est manipulé ou sous emprise, c'est comme ça* ». Estelle explique « *Mon mari a une emprise [...] extrêmement forte sur deux de mes enfants* ». Elle ajoute que ses enfants seraient « *entrés dans le délire du papa* » et qu'ils rechercheraient « *de la reconnaissance de la part de leur père* ». Plusieurs parents comparent la situation de rejet à un endoctrinement sectaire. Jean déclare « *ce que j'ai dit à ma fille « [...] c'est comme une secte, vous avez un gourou et vous êtes [...] en admiration devant lui* ». » et Sybille « *je voyais qu'elle évoluait de plus en plus dans le sens [...] d'endoctrinement* ». Charles affirme que sa fille « *joue un rôle* », qu'elle « *joue au bon petit soldat* » et Valérie que ses enfants « *sont en mission* ». Pour une bonne part des parents, tout le monde est susceptible d'être sous emprise. Charles nous dit « *oui elle a 15 ans et alors, une femme de 45 ans, 25 ans sous l'emprise de son mari, un DESS, elle est mère de famille et tout* » et Sybille « *y a des adultes et des gens bien plus forts qui se font embrigader dans des sectes, des enfants ne peuvent absolument pas résister à ce genre de manœuvres* ». Néanmoins, pour Jean, c'est la faiblesse de caractère de sa fille qui la rendrait influençable et qui aurait joué en faveur du rejet « *une adolescente de 15 ans, qui pour moi est faible de caractère, bah est fortement influençable.* ». Selon Éliisa, ses enfants se sentiraient « *obligés de rester aussi froids et en colère* » avec elle. Bernard et Monique rapportent que l'autre parent userait de mensonges pour manipuler les enfants. Bernard explique « *mon ex, c'est une menteuse professionnelle* » et Monique « *il a fait croire aux*

enfants que je voulais mettre en vente la maison [...] alors que eux ils voulaient rester dans la maison. Mais c'est du mensonge du père. ». Pour certains parents interrogés, la rupture du lien serait la conséquence d'une « perversité » de l'autre parent. Valérie, Pierre et Inès utilisent l'appellation « pervers(e) narcissique » pour qualifier l'autre parent.

Un certain nombre de parents expriment **l'intention marquée de l'autre parent de leur retirer l'enfant et/ou de les effacer de leur vie**. Bernard indique qu'il a tout de suite vu que son ex-femme « *voulait casser le lien entre le père et les filles* », Pierre que la mère était dans une démarche d'essayer de lui « *enlever au maximum* » et Ralph que c'est « *leur mère qui interdit tout contact, tout rapprochement* ». Bernard, Charles et Éliisa perçoivent la situation comme un vol ou un enlèvement de leur(s) enfant(s). Voici les propos de Charles « *c'est un enlèvement d'enfant* » et ceux d'Éliisa « *leur père les a enlevés* ». Certains ont l'impression que l'objectif de l'autre parent est de les éradiquer de la vie de leur(s) enfant(s). Ralph note « *c'est comme si elle essayait de m'éradiquer de leur vie.* », Sybille « *c'est juste qu'il a décidé [...] de m'effacer de la vie des enfants.* ». Certains parents nous parlent d'un non-respect de leur temps de garde par l'autre parent. Bernard raconte « *Quand les filles étaient chez leur mère la semaine, j'intervenais pas [...]. Elle, elle venait systématiquement.* », Marjorie dit « *Il faisait de l'ingérence dans le sport. Il était toujours là aux cours* » et Valérie « *quand j'avais les enfants chez moi, [...] il passait son temps à les appeler* ». Quelques parents rapportent que l'autre parent ne leur transmet aucune information concernant les enfants. Voici les propos d'Inès « *mon mari ne me transmet aucune information* » et ceux de Ralph « *j'avais aucune information* ». Bernard et Ralph évoquent leur suspicion quant à la possibilité que l'autre parent se débarrasse des courriers et/ou des cadeaux qu'ils envoient aux enfants. Bernard explique « *là j'ai écrit à Anne, j'espère que la mère va pas jeter la lettre, parce que c'est dans le champ des possibles.* » et Ralph « *tous mes cadeaux sont retournés [...] elle est capable de les mettre à la poubelle sans que les enfants le sachent.* ». Pour une grande part des parents, l'autre parent utiliserait volontairement les enfants pour leur nuire. Pierre dit « *elle doit utiliser l'enfant pour gâcher ma vie.* » et Monique « *il se sert des enfants pour me faire du mal* ». Pierre semble persuadé que son ex-compagne « *est en vengeance par l'intermédiaire de son fils* » depuis la séparation. Ralph explique le comportement de son ex-compagne par le fait qu'elle se soit sentie trahie « *une femme qui est trahie, c'est une femme dangereuse* ».

2. Déformation des souvenirs

Au sein de cette sous-rubrique, nous verrons, par deux thèmes majeurs, dans quelle mesure les parents interrogés soulignent la déformation des souvenirs des enfants.

Pour la majorité des participants, l'autre parent aurait influencé le rejet par un **dénigrement, une disqualification et un discrédit constants** du parent devant les enfants. Ralph dit « *ce qui me dérange, c'est tout ce qu'elle sort aux enfants [...] qu'ils vont finir par croire [...] parce que à force de leur répéter ça tout le temps, ils vont finir par y croire, c'est tous les mensonges qu'une mère peut sortir à ses enfants pour discréditer l'autre.* » et Sybille « *les petits discours, les remarques sur ta maman elle est comme-ci, ta maman elle m'a fait du mal* ». Certains parents mettent en évidence leur difficulté à se défendre face au dénigrement. Estelle explique qu'il est « *très difficile à démontrer que l'autre dit des choses fausses* » et Élisabeth dit « *essayer de me défendre, ça marche pas très bien non plus* ». Quelques-uns nous expliquent alors l'inutilité de tenter de se justifier face aux accusations. Estelle explique « *c'est pas la peine tellement de s'enfoncer à se justifier, ça ne marche pas... et au contraire ça vous enfonce.* » et Sybille « *j'avais beau dire quoi que ce soit, ça servait à rien* ».

Un certain nombre de parents indiquent que les **pensées des enfants sur eux ont été formatées et/ou que les souvenirs partagés avec eux ont été déformés ou effacés de leur mémoire par l'autre parent**. Inès avance « *Quand on vit au quotidien avec quelqu'un qui nous formate et qui nous répète toujours la même chose contre le parent qui n'est pas là, c'est sûr que ça enfonce bien le parent absent.* » et Pierre « *On va lui mettre dans la tête que je suis violent, il va finir par croire que je suis violent alors que je suis trop gentil...* ». Ralph nous dit « *leur mère, qui commence à leur enlever les bons souvenirs qu'ils avaient avec moi, en leur racontant des absurdités.* » et Monique « *peut-être qu'elle a... ses souvenirs tellement déformés par ce que raconte son père que c'est possible aussi qu'elle le pense réellement.* ». C'est pourquoi Estelle indique que les enfants « *ne sont pas des menteurs* » mais qu'« *ils ont été abusés* ». Estelle et Marjorie évoquent un déni du contexte familial passé. Estelle déclare « *Ils avaient même complètement fait un déni [...] sur ce qui était arrivé dans leur vie avant de quitter la maison, avec leur père.* », et Marjorie « *elles ont juste quand même occulté les deux dernières qu'elles ont été bannies de quatre ans de vie de leur père, et que moi j'ai tout fait* ». Certains parents pensent qu'il est donc probable que les enfants aient admis pour vraies les pensées négatives sur leur parent rejeté. Sybille exprime « *peut-être que là ils ont l'impression de le penser [...] je pense que pour l'instant ils sont persuadés que je suis une mauvaise personne. Parce que faut que ça colle à la réalité du moment.* » et Élisabeth « *Parce que c'est vrai que toutes les méchancetés qu'ils se disent [...] pour eux, ce qu'ils disent c'est plus ou moins vrai, au moins quand ils le disent.* ».

3. Le conflit de loyauté perçu chez l'enfant

Cette sous-rubrique nous a permis de regrouper trois thèmes relevant du conflit de loyauté que les parents interrogés perçoivent chez leur(s) enfant(s).

Estelle, Sybille, Inès, Ralph, Éliisa, Valérie et Monique nous parlent d'un **conflit de loyauté** dans lequel se trouveraient les enfants tiraillés entre leurs deux parents. Ce conflit se manifesterait alors par une impossibilité d'affectionner ses deux parents. Selon Sybille, l'enfant aurait donc pris le parti de l'autre parent pour se soulager du dilemme auquel il était confronté « *elle était tiraillée avec le discours tenu en permanence par son père et vu que moi je lui expliquais l'inverse du coup c'était compliqué pour elle d'entendre ça. [...] un enfant qui est tiraillé des deux côtés, [...] c'est plus simple de coller à un des deux discours, parce que [...] c'est plus confortable.* ». Inès dit « *les enfants [...] sont dans un conflit de loyauté par rapport à lui* » et Pierre « *on lui met dans la tête que "si tu aimes ton père, si tu aimes bien faire des choses chez lui, c'est que tu m'aimes pas" [...] il ne peut pas s'engager de mon côté, parce qu'il sait que c'est aller contre sa mère* ». Charles nous évoque la vigilance de sa fille à ne pas trahir sa mère « *moi ce que j'ai compris c'est "je ne viendrai pas pendant les grandes vacances, parce que si je viens pendant les grandes vacances, je trahis maman"* ».

Pour expliquer le rejet, plusieurs parents nous ont fait part de la **peur de l'autre parent perçue chez l'enfant**. Valérie exprime cette peur sous ces termes « *Mais ils savent aussi que si jamais leur père apprenait leur intérêt pour moi ou que sais-je, ça le mettrait dans une rage folle.* ». Selon Sybille, ses enfants craignaient les réactions de leur père lors des changements de maison « *ils étaient tendus de passer d'une maison à l'autre, ils avaient peur d'oublier des affaires* ». Pierre, lui, explique la distance de son fils par sa peur de déplaire à la famille maternelle « *il recommence depuis quelques semaines à être bizarre, à être plus distant [...] comme si il [...] avait peur de déplaire à sa mère, au clan [...] chez sa mère.* ». Il ajoute que son fils se sentirait « *jugé par sa mère* » et que « *un peu terrorisé par sa mère, bah il est prêt à tout pour rejeter son père.* ». Pierre et Ralph pensent que l'enfant ferait le choix du parent effrayant pour se préserver. Pierre avance « *comme il y en a un qui [...] fait peur, c'est la mère, et moi qui suis trop gentil, bah il choisit plutôt le camp [...] du méchant, ça préserve un peu son intégrité* » et Ralph « *ce qu'on appelle le devoir de loyauté [...] ils sont avec leur mère et la justice donne raison à la mère donc [...] s'ils allaient à l'encontre de cette décision, ils ont peur [...] qu'ils se fassent des remontrances par rapport à leur mère.* ».

Nous retrouvons dans notre corpus l'idée que **l'enfant, en rejetant l'un de ses parents, protégerait l'autre**. Quelques parents indiquent une victimisation de l'autre parent. Bernard dit de son ex-compagne qu'elle « *se pose énormément en victime* » et Inès du père de

ses fils qu'il « *se prend pour une victime* ». Pour Jean, Marjorie et Estelle, la maladie de l'autre parent aurait largement influencé les enfants dans le rejet, Jean nous dit « *je comprends le phénomène, [...] on a quelqu'un qui est malade, ça s'appelle un chantage affectif* » et Marjorie « *le père a été malade, et elles l'ont su [...] et du jour au lendemain... voilà.* ». La maladie de l'autre parent aurait entraîné, selon Estelle et Jean, une culpabilité chez les enfants vis-à-vis de l'autre parent. Estelle déclare « *je pense que quelque part ils avaient une très grande culpabilité vis-à-vis de ce papa qui se retrouvait si seul [...] face à la maladie* » et Jean « *que la gamine se soit sentie coupable, ça pouvait se comprendre* ». Valérie et Inès nous parlent d'une forme de protection de l'autre parent. Pour Valérie, « *peut-être aussi qu'ils protègent le plus faible psychologiquement et ils veulent pas [...] lui faire de la peine.* » et pour Inès « *ils ne veulent pas le laisser parce qu'il semble tellement fragile* ».

3. Sentiments et réactions suscités par la situation de rejet

Cette rubrique regroupe six sous-rubriques décrivant les sentiments et réactions suscités par la situation de rejet, chez les parents interrogés.

1. La perte du sens de sa vie

Cette sous-rubrique souligne le sentiment de perte retrouvé chez la majorité des parents interrogés, sentiment que nous avons décrit grâce à trois thèmes principaux.

Dans une grande partie des discours, nous retrouvons l'idée de **vide** créé par la rupture du lien. Bernard nous dit « *j'ai l'impression d'être un peu dans le vide en fait. [...] je suis vidé de l'intérieur* » et Estelle qu'elle a eu un sentiment de « *nid vide* ». Nous retrouvons dans les entretiens de la moitié des parents l'idée d'une intense douleur suscitée par la situation. Marjorie décrit « *un profond chagrin* » et Monique « *ça me mine terriblement, ça me ronge de l'intérieur de pas voir mes enfants. [...] ça va mieux mais il reste cette douleur [...] incommensurable.* ». Pour Bernard, cette souffrance est permanente. Une grande part des parents interrogés comparent leur douleur à celle d'une amputation d'une partie de soi. Pour Élisabeth, « *c'est un peu comme si quelqu'un (très émue) arrache un membre.* », et Bernard explique « *j'ai l'impression d'avoir été amputé d'une partie de moi-même et d'une partie de ma vie.* ». Pour Estelle et Bernard, c'est le sens de leur vie qu'ils ont le sentiment d'avoir perdu. Estelle note « *Tout le sens de ma vie s'est évanoui en quelques mois.* » et Bernard « *j'ai pas reconstruit ma vie parce que mes filles c'était mon moteur, c'était ma raison de vivre.* ». Seul Jean a confié ne pas ressentir la rupture du lien comme une perte « *le fait de ne pas voir un parent, je sais ce que c'est. [...] Donc très vite, j'ai pris ça en disant [...] ça va être comme je fais avec mon père, on se verra plus du tout [...] Je n'accorde pas une importance*

extraordinaire aux relations parent-enfant. C'est pas parce qu'on est parent et enfant qu'on doit à tout prix avoir une relation. »

La moitié des parents interrogés évoque la **tristesse suscitée par le temps perdu** avec leur(s) enfant(s). Bernard dit « *Je suis triste parce que je sais que le temps qui passe ne se rattrapera pas* » et Marjorie « *le plus dur pour moi c'est que j'ai perdu des années de vie avec mes enfants, et que ça, ça se retrouvera jamais* ». Valérie parle d'une « parenthèse ». Nous retrouvons dans les discours de Charles et de Jean l'idée d'un gâchis. Pour Jean, « *C'est un beau gâchis* » et Charles raconte « *mon frère il me disait "quand je vois ça, je me dis que ce qui s'est passé avant, c'était du gâchis"* ».

Dans une moindre mesure, des parents soulèvent le sentiment de devoir faire le **deuil impossible d'une relation** dont ils espèrent qu'elle se rétablisse. Voici les propos de Bernard « *C'est un deuil qui est impossible à réaliser, [...] il faut que je fasse un deuil de mes enfants, mais elles peuvent revenir comme elles peuvent ne pas revenir, donc en fait finalement la relation est morte, il faut que je fasse un deuil de cette relation avec des enfants qui sont... Il faut que je fasse un deuil mais en même temps, j'espère qu'une chose, c'est qu'elles reviennent.* » et ceux d'Estelle « *Ça a été une grande perte de faire un deuil des relations avec ses enfants alors qu'ils sont pas morts, ils sont juste à côté* ». Nous retrouvons dans les entretiens de plusieurs participants la difficulté de l'attente d'un avenir incertain. Bernard dit « *ce qui est difficile aussi, c'est de ne pas connaître l'avenir parce que, évidemment je suis en attente un jour qu'elles reviennent vers moi.* » et Monique « *C'est ça mon problème. [...] je dépends de la volonté de mes enfants. Et je ne sais même pas [...] par quel enfant ça pourrait venir [...] je sais pas quoi imaginer en fait* ». Bernard, Marjorie et Monique précisent que contrairement à d'autres, ils sont incapables de passer à autre chose. Marjorie indique « *je suis pas du tout dans le genre de me dire [...] je vais tourner la page radicalement, [...], je suis trop dans l'affection, dans le partage, dans l'amour, que [...] j'ai besoin de ça.* » et Bernard « *il y a [...] des gens qui s'en foutraient et qui passeraient à autre chose, [...] moi je suis pas comme ça, je suis dans le sentiment* ». Ce dernier nous indique son sentiment d'être une « gueule cassée de la vie ». Il ajoute « *la rupture du lien fait que je n'ai plus de perspective d'exister* » et que « *c'est une mort précoce quelque part* » car il n'a « *pas de perspective de transmission* » d'une partie de lui-même. De manière importante, les parents mettent en évidence un envahissement de leur espace psychique par la situation. Pierre dit « *ça me prend tout mon temps, toute ma tête quasiment, à penser à ça.* » et Ralph « *quand je suis chez moi, je pense constamment à plein de trucs en fait, ça fuse dans ma tête.* ». D'ailleurs, nous comprenons que les vies de Pierre et de Ralph sont entièrement tournées vers la situation de

rejet. Pierre déclare « *Je passe ma vie à chercher quoi dire, à noter toutes ses magouilles, toutes ses manipulations et ses attaques pour essayer de comprendre, pour essayer un peu d'expliquer à mon fils.* » et Ralph « *J'ai pas de vie parce que mon principal combat sont mes enfants.* ».

2. Une situation incompréhensible et injuste sur laquelle le parent rejeté n'a pas de prise

Dans cette sous-rubrique, nous décrivons avec trois thèmes majeurs, les sentiments d'incompréhension, d'injustice et d'impuissance que la situation de rejet a créés chez la plupart des parents.

La grande majorité des parents évoque clairement leur **incompréhension** et/ou une **incrédulité** face au rejet de leur(s) enfant(s). Voici les propos de Marjorie « *je pense que quel que soit le parent, père ou mère, c'est extrêmement violent de se retrouver du jour au lendemain... sans comprendre réellement pourquoi, sans ses enfants, un rejet radical [...] j'ai pas compris, je me suis dit « bon bah elle va revenir, même si elle a pris toutes ses affaires » »* et ceux de Sybille « *au début je m'en suis pas trop rendu compte parce que je suis quand même quelqu'un qui a tendance à faire confiance aux gens, donc [...] j'ai mis longtemps à m'en rendre compte.* ». Pour Estelle et Bernard, la rupture du lien a fait l'effet d'une désillusion. Estelle nous dit « *C'est vraiment pas ce que j'avais imaginé en fait* », et Bernard « *j'étais loin d'imaginer qu'on puisse aller jusqu'à la rupture totale du lien en fait, parce que je pensais que l'amour était plus fort.* ».

La plupart des parents interrogés nous parlent d'un **sentiment d'injustice** par rapport à la situation. Pierre déclare « *je trouvais ça totalement injuste. [...] de voir qu'on me l'enlève alors que c'est moi qui ai tout fait pour [...] qu'il soit épanoui.* » et Charles « *je ressens fortement l'injustice* ». Ce sentiment d'injustice est d'autant plus prégnant que presque tous les parents nous ont fait part d'une forte implication parentale. Élisabeth nous dit par exemple « *s'ils avaient besoin de parler, ils venaient toujours vers moi. C'était moi qui m'occupais d'eux, [...] qui faisais un peu tout.* » et Bernard « *honnêtement j'ai été super avec mes filles, je méritais pas ça* ». D'ailleurs, Inès, Charles et Monique notent que lors de rencontres avec leur(s) enfant(s), les liens se sont rapidement renoués. Inès raconte « *on a été boire un pot, en deux heures de temps, j'ai eu l'impression de retrouver mes liens avec Maxime, comme trois ans auparavant.* » et Charles « *d'entrée de jeu, j'ai retrouvé ma petite collégienne [...] qui était confortable avec son papa.* ». Néanmoins, une bonne part des parents ont évoqué un sentiment de culpabilité et/ou d'incompétence émergeant face au rejet. Par exemple, Élisabeth dit « *c'est vrai que c'est tellement incroyable que on se dit que ça doit forcément être de ma faute à un moment donné parce que sinon ça pourrait pas se passer.* », Estelle « *je m'en veux quoi,*

je me dis que j'ai pas su gérer. » ou encore Valérie *« on se dit effectivement "quelle mère ai-je été pour que mes enfants en arrivent là?" »*. À l'inverse, Monique affirme *« J'ai rien fait moi »*.

Tous les participants nous ont parlé de leur **sentiment d'impuissance** face à la situation, de n'avoir aucune prise dessus. Inès dit *« Je me sens impuissante. [...] je me dis que c'est un peu mission impossible, à part s'il décède »* et Bernard *« j'ai rien pu contrer, je n'avais aucun levier en fait. »*.

3. Une altération durable de la relation ?

Cette sous-rubrique nous permettra d'explorer, au travers de deux thèmes principaux, dans quelle mesure la rupture du lien a altéré les relations parent rejeté-enfant(s).

Quelques parents mettent en avant leurs **doutes quant à la possibilité que leurs relations avec leur(s) enfant(s) se reconstruisent sur des bases de confiance**. Jean, dont la fille est revenue vers lui, a vécu le rejet comme une *« énorme déception »* et une *« trahison »* de sa fille. Il se questionne donc aujourd'hui sur la sincérité de leur relation *« Maintenant, ce qu'on ne sait pas, c'est quelle est la sincérité de notre relation »*, et il met en évidence l'altération de sa confiance en sa fille *« on avait une confiance aveugle les uns dans les autres, et maintenant ça c'est fini. Parce qu'on se dit si elle l'a fait une fois, elle peut le refaire »*. Élixa doute également sur la possibilité qu'elle ait de nouveau confiance en sa fille *« je pense que j'aurais du mal à faire confiance à ma fille [...] même si ça se passerait mieux »*. Elle nous partage alors sa crainte de ne plus pouvoir développer de proximité avec sa fille à l'avenir *« quand je vois ma fille, j'ai peur qu'on puisse [...] plus jamais être proches. »*. Jean souligne l'idée que sa relation avec sa fille ne sera jamais plus comme avant *« Maintenant on n'est pas revenus comme on était avant et de toute façon on ne sera jamais comme on était avant. »*. Marjorie pense également que la rupture du lien représente une cassure irréparable *« il y aura éternellement une cassure, cette cassure on pourra jamais la réparer [...] même si je les revois »*.

Certains parents relèvent leurs **difficultés à supporter les réactions de leur(s) enfant(s)**. Élixa évoque son appréhension par rapport aux réactions de ses enfants *« ça fait peur parce qu'on se dit que, c'est quoi la prochaine fois ? »* et Bernard sa peur de la violence de ses enfants *« Je trouve que ça fait un peu peur cette violence. »*. Pour Jean et Valérie, la rupture du lien a représenté un soulagement tant les relations étaient altérées avant celle-ci. Valérie dit *« en même temps, [...] , vous dites «ouf, l'enfer du contact ensemble est terminé» »* et Jean *« je vais pas dire que j'étais content qu'elle y aille mais presque. Pour moi, c'était un soulagement. »*.

4. Des conséquences sur la santé physique et mentale

Cette sous-rubrique regroupe trois thèmes relatifs aux conséquences de la rupture du lien sur la santé physique et mentale des parents rejetés.

Une grande partie des parents nous évoquent la **fatigue** entraînée par la situation. Ralph raconte « *je sors de là, je suis quand même des fois fatigué moralement et psychologiquement* » et Pierre « *ça me fatigue, depuis dix ans, d'être en train de lutter pour pas qu'elle l'enlève* ».

Élisa et Marjorie nous parlent d'une **dépression** qu'elles pensent avoir connue en lien avec la situation de rejet. Élisa relève « *Je pense que j'ai peut-être toujours un peu de dépression* » et Marjorie « *j'ai fait euh... une dépression physique* ».

Pour Charles, la situation a entraîné à un moment d'**intenses angoisses et des troubles du sommeil** « *à une époque je vivais les choses mal, [...] ça me réveillait la nuit, je marchais comme un lion en cage dans mon appartement, je téléphonais, j'appelais le 15, j'appelais le 17.* ».

5. Sentiments pour les enfants

Nous décrivons dans cette sous-rubrique trois thèmes majeurs concernant les sentiments que les parents interrogés nourrissent envers les enfants qui les rejettent.

Dans l'ensemble, les parents disent être **inquiets pour leur(s) enfant(s) et pour leur avenir**. Sybille explique notamment « *on peut pas grandir correctement [...] quand on grandit sans un parent et en entendant des horreurs dessus.* » et Valérie « *je sais bien que c'est difficile de se construire quand on sait pas d'où on vient donc dix ans de séparation avec sa maman et avec toute la famille de sa maman, bah forcément on se coupe de beaucoup de choses* ». Néanmoins, Bernard et Valérie semblent avoir espoir dans une capacité de résilience de leur(s) enfant(s). Valérie exprime « *selon leurs capacités de résilience, ils vont pouvoir bien se construire... ou pas* » et Bernard « *Ce que j'espère simplement, c'est qu'elles ne seront pas trop déstabilisées pour qu'elles puissent vivre du mieux possible sans aller voir des pysy trois fois par semaine* ». Par ailleurs, nous lisons dans les discours d'Estelle et de Charles leur sentiment de responsabilité vis-à-vis de leur(s) enfant(s). Charles dit « *moi je me sens pas le droit de l'abandonner, parce que c'est une situation compliquée pour elle.* » et Estelle « *Si je prenais le large, ils se seraient retrouvés avec un père malade à la fois physiquement et [...] psychologiquement.* ».

Plusieurs de nos participants déclarent **ne pas nourrir de colère ou de rancœur** envers leur(s) enfant(s). Bernard note « *j'en veux pas à mes filles bien qu'elles aient été par moment vraiment odieuses.* » et Monique « *je leur en veux pas à mes enfants.* ». Néanmoins,

Élisa craint d'en vouloir à sa fille plus tard « *en même temps, c'est vrai que y a un côté où j'ai peur de lui en vouloir plus tard.* ». Aussi, Jean nous confie sa difficulté à accepter le comportement que sa fille a eu envers lui « *je lui en voulais quand même. J'arrivais pas, je pense que je suis quelqu'un de rancunier. Quand on me fait une crasse, ça a du mal à passer. Et [...] ça a eu du mal à passer.* ». Une bonne part des parents soulignent leur conviction de la non-responsabilité des enfants dans la situation. Bernard indique « *je sais que c'est pas de leur faute.* » et Ralph « *ils sont pas responsables de cette situation.* ».

La plupart des participants ont souligné la **constance de leur amour pour leur(s) enfant(s)**. Bernard note « *J'ai toujours de l'amour pour elles* » et Charles « *en tant que ton père, je t'aime toujours* ». Certains précisent la permanence de leur disponibilité pour leur(s) enfant(s) comme Élisa qui affirme « *je sais que je serais toujours là si ils reviennent* » ou Monique « *Je serai toujours là pour vous* ».

6. Sentiments suscités par l'autre parent

Deux thèmes relatifs aux sentiments suscités par l'autre parent sont classés dans cette sous-rubrique.

De manière conséquente, les parents interrogés sont en **colère** contre l'autre parent. Sybille indique « *de la colère contre le papa qui faisait subir ça aux enfants.* » et Inès « *je le déteste* ». De plus, Inès, Marjorie et Monique expriment leur rancœur envers ce dernier et leur incapacité à lui pardonner le mal fait aux enfants. Inès nous dit « *je sais pertinemment que pour l'instant, je ne suis pas capable de lui pardonner* » et Monique « *je lui pardonnerai jamais* ».

Pierre, lui, se dit **stressé par le dénigrement constant** auquel son enfant risque d'être confronté chez l'autre parent « *le seul truc du coup qui me stresse, c'est que je sais qu'on va dénigrer tout ce qui se passe chez moi, et du coup pendant qu'il est là-bas, on va lui mettre dans la tête des idées contre moi très facilement.* ».

4. **Les ressources pour faire face à la situation**

Cette rubrique regroupe au sein de quatre sous-rubriques les informations concernant les ressources mobilisées par les parents interrogés pour faire face à la situation de rejet.

1. Le soutien social perçu

Cette sous-rubrique traite du thème majeur du manque de soutien social perçu par les parents interrogés.

Plusieurs parents ont ressenti un **manque de soutien** dans le cadre de la situation de rejet. Charles souligne « *je peux plus obtenir d'aide de qui que ce soit, je me sens un peu seul* ».

pour aider ma fille » et Ralph « de toute façon il y a personne pour m'aider ». Estelle, Bernard et Charles nous rapportent donc un sentiment de solitude lié à la situation de rejet. Bernard dit « Je ressens [...] beaucoup de solitude. [...] c'est sûr, encore aujourd'hui je me sens seul » et Estelle « je me suis sentie très très seule dans cette période-là ». Certains expriment leur sentiment d'avoir été incompris et jugés par l'entourage. Bernard tient ces propos « j'ai l'impression qu'on me juge coupable de la situation. » et Marjorie « y a eu beaucoup d'incompréhension [...] autour de mon entourage. ». Néanmoins, Bernard a pris du recul par rapport aux jugements de l'entourage « Sur le moment, ça fait mal et aujourd'hui je commence à prendre du recul ». De plus, Estelle et Bernard ont constaté une croyance commune de l'entourage selon laquelle la seule raison pour laquelle un enfant peut se détourner d'un parent est le comportement dudit parent. Estelle avance « Si vos enfants se détournent de vous, c'est que vous avez été une mauvaise mère. » et Bernard « on se dit "si les filles le rejettent à ce point-là, il n'y a pas de fumée sans feu" ». En outre, certains parents se sont retrouvés confrontés à la croyance de certains membres de l'entourage selon laquelle les enfants reviendraient naturellement. Estelle nous dit « les gens disent toujours "avec le temps", les choses ne se feront pas toutes seules. » et Marjorie « on me dit toujours "oui, les mères vont revoir leur(s) enfant(s) parce que, parce que c'est évident", bah non c'est pas évident. ». Charles explique alors aux personnes que l'enfant a besoin d'aide pour sortir de l'emprise de l'autre parent, « que non elle va pas se sauver comme ça toute seule, que elle va pas revenir, c'est pas une crise d'adolescence, c'est bien pire que ça. ».

2. La famille

Cette sous-rubrique évoque le **soutien perçu par les parents interrogés de leur entourage familial**.

Quelques parents nous ont fait part de leurs difficultés à trouver du soutien au sein de leur famille. Inès nous transmet le sentiment d'impuissance ressenti par sa famille « *comme ils se sentent tellement impuissants, ils ne me demandent même plus [...] si ils peuvent faire quelque chose pour moi ou pas.* ». Elle évite donc d'aborder le sujet avec sa famille « *j'évite de leur en parler, je ne leur parle même plus du divorce* ». Pour Charles, il semble aussi compliqué d'échanger sur la situation avec son entourage familial « *dans le milieu familial, [...] mes grandes filles je leur en parle pas parce que ça les fout en l'air, [...] elles arrivent pas [...] à me soutenir* », « *mes frères, j'en ai un qui lui fait comme si ça existait pas, donc je me démerde tout seul, et l'autre [...] qui me dit « [...] on a tous nos problèmes ».* ». Jean et Sybille décrivent l'incompréhension de leur famille. Sybille indique « *C'est difficile parce qu'ils comprennent pas. Les enfants leur manquent* » et Jean « *ma fille aînée, [...] elle avait*

commencé à pleurer parce qu'elle ne comprenait pas. ». Cependant, la famille d'Élisa « *gère plutôt bien* » même si « *ils ont mis longtemps à comprendre* ». Certains membres de la famille de Sybille sont en colère contre les enfants « *y en a certains qui ont un petit peu de colère contre les enfants parce que ils comprennent pas que les enfants soient rentrés là-dedans* » et tous le sont contre le père « *tout le monde est en colère contre le papa* ». A contrario, Bernard bénéficie du soutien et de la compréhension de sa compagne « *j'ai une compagne, [...] heureusement qu'elle m'a soutenu, [...] m'a compris, parce qu'elle a vu les choses de l'intérieur* ». Ralph, Sybille et Valérie sont soutenus par leur famille. Sybille rapporte « *ma famille me soutient* » et Ralph « *ma famille m'a quand même soutenu* ».

3. Les amis

Cette sous-rubrique relate les informations liées aux **liens amicaux des parents interrogés dans la situation de rejet**.

Une bonne partie des parents interrogés trouvent du soutien dans leurs relations amicales. Inès nous dit « *ce qui m'aide beaucoup, c'est mes amis, [...] c'est vraiment l'essentiel.* » et Monique « *ma chance c'est que j'avais des amis* ». Bernard, lui, a vu des personnes de son entourage lui tourner le dos « *il y a clairement des gens qui m'ont un peu tourné les talons* ».

4. L'apport groupal

Nous allons décrire, via deux thèmes majeurs, le rôle des associations et des groupes dans la situation des parents rejetés.

Un certain nombre de parents déclarent avoir trouvé un **soutien important dans les associations** en lien avec l'AP. Estelle, Inès et Valérie ont trouvé dans les groupes associatifs l'opportunité de rencontrer des personnes vivant des situations similaires. Les propos de Valérie sont les suivants « *l'ACALPA, c'était [...] rencontrer d'autres gens qui sont dans la même situation.* » et ceux d'Inès « *ils ne s'attendent pas, quand je raconte mon histoire, à ce que ça soit un peu la même que la leur, [...] j'apprends beaucoup des autres* ». Cette dernière multiplie ses implications associatives « *je suis à l'ACALPA mais je suis dans d'autres associations. [...] ça m'aide beaucoup d'aller dans toutes ces associations.* ». De plus, le partage d'expériences a permis à Inès et à Valérie d'enrichir leurs connaissances et de changer leur perception des pères rejetés. Inès exprime « *C'est très riche. Et ça m'amène à justement changer d'attitude par rapport à certains hommes* » et Valérie « *je connaissais pas le phénomène avant, et [...] quand j'entendais parler de cas de papas qui voyaient plus leur(s) enfant(s), je pouvais me dire [...] "c'est comme tous ces pères, bah ils s'occupent plus de*

leur(s) enfant(s) après le divorce", donc je pense qu'il y a peut-être des cas comme ça mais je pense que [...] y a aussi des cas d'aliénation parentale. ». Les deux femmes trouvent également un soutien au sein de ces associations. Inès note « il y en a beaucoup qui me témoignent de leur sympathie et de leur compréhension. » et Valérie « ça permet [...] de pas se sentir seule ». Certains parents ont par ailleurs pu constater que la situation de rejet par un enfant était susceptible d'arriver à tous types de personnes, ce qui a eu pour effet de les soulager. Valérie nous dit « ça permettait [...] de comprendre que [...] ça peut arriver à n'importe qui. Et donc ça, ça aide aussi. » et Éliisa « je pense que ça c'est quelque chose qui soulage un peu, [...], savoir que ça arrive à des gens normaux ». Pour Éliisa et Valérie, l'intégration associative leur a permis de rencontrer des personnes ayant rejeté un de leurs parents, ce qui a répondu à certaines de leurs interrogations et les a encouragées à continuer de maintenir le contact avec leur(s) enfant(s). Voici les propos d'Éliisa « cette femme [...] qui avait été dans la même situation elle-même quand elle était enfant, [...] entendre en fait le côté enfant, [...] ça permet de au moins m'encourager à continuer, à me dire que c'est pas pour rien qu'il faut continuer à avoir du contact » et ceux de Valérie « j'ai rencontré, via l'ACALPA, [...] une enfant aliénée, [...] je l'avais questionnée [...] ça me faisait du bien de savoir elle ce qu'elle pensait de l'autre côté [...] Donc j'ai pas à regretter ce que j'ai fait et je continuerai. ».

Nous retrouvons un thème majeur dans les discours des parents interrogés : **l'importance du sentiment d'utilité**. Valérie nous a confié ressentir le devoir d'informer et de faire connaître le phénomène de l'AP autour d'elle « je me suis dit « bah y a plein de cas, et on le sait pas ». Et donc il faut informer. Et [...] moi qui suis debout, bah j'ai un devoir d'informer [...] c'est pour rendre service à l'humanité donc ça me fait du bien. ». Inès s'implique « pour essayer d'aider d'autres parents » et dit se sentir « utile » grâce à ses investissements associatifs. Enfin, Charles souligne trouver de la satisfaction dans l'aide à autrui « j'aime bien ça m'occuper des gens. ».

5. Les ressources personnelles

Cette sous-rubrique regroupe deux thèmes majeurs en lien avec les ressources personnelles déployées par les parents pour supporter la rupture du lien avec leur(s) enfant(s).

Tout d'abord, nous notons chez presque tous les parents interrogés qu'ils gardent **l'espoir** que le lien se rétablisse ou s'améliore. Inès dit « J'espère juste que je vais pouvoir récupérer le lien, mais ça je pense que ça mettra du temps. » et Pierre « je garde la pêche, parce que je garde espoir quand même que ça s'arrange. ». Charles, Inès et Sybille se présentent comme des personnes optimistes, essayant de rester positives. Sybille nous indique

« *je suis quelqu'un quand même d'optimiste donc j'ai toujours espoir* » et Charles « *il faut essayer de rester positif.* ». Cependant, cet espoir semble mitigé pour Bernard, Ralph, Charles, Éliisa et Sybille. Bernard dit « *c'est possible, [...] pourquoi pas l'imaginer bien que ça va me paraître difficile mais [...] je suis en attente d'un geste de mes filles* » et Éliisa « *je suis pas sans espoir sinon je continuerais pas, mais j'ai pas énormément d'espoir que je les retrouve un jour.* ». Bernard nous dit alors se trouver dans « *une espèce d'ambivalence* ».

Le thème de **l'importance de se reconstruire** est ressorti de la majorité des entretiens. Un grand nombre des parents nous ont confié avoir eu recours à un suivi psychothérapeutique dans le cadre de la situation de rejet. Estelle dit « *je me suis faite suivre, pour supporter...* » et Monique « *j'étais déjà aidée par une psychologue par rapport à ma situation* ». Estelle et Inès nous parlent de la force psychologique dont il faut être doté pour supporter la situation. Inès rapporte « *Les gens me disent [...] que j'ai beaucoup de force, que malgré ce que je subis, c'est vraiment une épreuve de force, et qu'il y en a beaucoup qui sombrent dans la dépression, [...] je me dis qu'il doit y avoir quelque chose [...] au niveau de la force.* » et Estelle « *il faut une grande force morale pour œuvrer seule et ramer contre tous pour faire ce que vous pensez de bien.* ». La moitié des parents souligne la nécessité de se reconstruire en existant par soi-même. Bernard explique « *j'essaie d'exister à travers moi-même, en fait, sur des choses que j'aime.* » et Marjorie « *il faut que je réapprenne à vivre* ». Dans le but d'investir leur vie en-dehors de leur(s) enfant(s), Bernard, Charles et Valérie remplissent leur vie de passions et de nouvelles expériences. Valérie dit « *avant je n'avais aucune activité extra... familiale ou professionnelle. Et là, j'ai commencé à remplir ma vie de plein de choses.* » et Bernard « *j'essaie de [...] vivre sur des choses que j'aime* ». Charles pratique un art martial grâce auquel il dit relativiser certaines choses, le taï chi chuan « *je fais du taï chi chuan, et c'est peut-être ça aussi qui m'aide, [...] c'est un art martial qui [...] permet de relativiser les choses.* ». Inès a trouvé un réconfort dans la foi « *Je suis revenue vers la foi, et la foi m'aide beaucoup* ». Charles s'évade dans l'imagination d'une rencontre sentimentale pour ne pas penser à sa fille « *Alors de temps en temps, je fantasme sur ces questions-là, ça me permet de pas trop penser à Cécile.* ». Éliisa s'occupe en préparant matériellement l'arrivée de ses enfants « *quand ils viennent, c'est le côté pratique où il faut tout préparer [...] c'est mieux comme ça (rigole), ça m'occupe niveau pratique plutôt qu'autre chose* ». Enfin, Bernard, Inès, Ralph, Charles, Éliisa et Sybille semblent investir leur travail, ce qui les aide à supporter la situation. Éliisa dit « *je pense que je m'accroche au travail* » et Ralph « *j'ai mon travail, donc c'est ce qui m'a sauvé, et ça me permet effectivement d'oublier* ». Bernard admet tenter de s'étourdir dans un ensemble d'activités « *j'essaie de m'étourdir dans un tas de choses qui*

m'occupent en fait, mais je suis [...] vidé de l'intérieur ». Charles confie avoir eu besoin, au début du rejet, de s'auto-médicamenter pour supporter sa douleur, ce qu'il affirme ne plus faire aujourd'hui « *Au début, je prenais des trucs, je me shootais, des médicaments pour me shooter. Et maintenant, je prends plus rien* ». Malgré tout, Ralph, Charles et Marjorie déclarent survivre et non pas vivre. Ralph formule « *Je survis. Je vis pas.* » et Marjorie « *je survis* ».

5. Comportements adoptés avec les enfants

Dans cette rubrique, nous abordons, au travers de deux sous-rubriques, les comportements que les parents adoptent avec leur(s) enfant(s).

1. Le rôle parental

Cette sous-rubrique rassemble deux thèmes relatifs aux comportements parentaux que les parents interrogés adoptent.

Nous notons de manière importante l'**investissement du rôle parental** de la part des parents interrogés. Estelle et Ralph pensent que malgré la situation de rejet, ils doivent investir leur rôle parental. Voici les propos de Ralph « *moi je me positionne en tant que père et je change pas.* » et ceux d'Estelle « *Je pense que je dois investir pleinement mon rôle de mère* ». Une grande majorité des parents semblent tenter ou avoir tenté tant bien que mal d'imposer des limites à leur(s) enfant(s) pour se faire respecter. Élisabeth nous dit « *J'essaie de mettre la limite [...] quand c'est trop, quand il y a [...] trop de violence de leur part* » et Inès « *je lui disais "non, tu dois me respecter, tu n'as pas le droit de me parler comme ça, je suis ta mère"* ». Pierre, qui bénéficie d'une garde alternée de son fils, note également ses efforts pour bien éduquer son fils « *J'essaie quand même de faire le maximum pour que il soit assez bien éduqué malgré tout.* ».

Par ailleurs, certains parents soulignent leur **persévérance** pour renouer des liens avec leur(s) enfant(s). Ralph indique « *je me bats tous les jours, je lâche pas* » et Charles « *je ne lâche pas le morceau* ». Néanmoins, seul Jean indique que face à la force du rejet, il a « *laissé tomber* ». Il serait même allé dans le sens de la rupture du lien « *moi ça va être comme je fais avec mon père, on se verra plus du tout* ».

2. La communication

Nous verrons dans cette sous-rubrique deux thèmes en lien avec les attitudes communicationnelles adoptées par les parents.

Le premier thème majeur ressortant de nos entretiens est l'**attention particulière accordée à la façon de communiquer avec les enfants**.

La moitié des parents a mis en lumière leur absence de dénigrement de l'autre parent. Bernard avance « *Je suis surtout pas entré dans le jeu d'aller critiquer la mère* » et Inès « *si je veux qu'il soit décontaminé de ce père [...] toxique, c'est vraiment important que moi je ne les aliène pas non plus en critiquant leur père.* ». Cette dernière prend également soin d'éviter le sujet du divorce avec ses enfants « *éviter [...] de parler du divorce* ». Pierre souligne l'importance de peser ses mots quand il s'adresse à son fils « *je passe beaucoup de temps à chercher quoi lui dire parce que c'est dur de dire un truc à un gamin qui va contre un de ses parents.* ». Lui et Estelle nous parlent de l'adoption d'une certaine neutralité avec leur(s) enfant(s). Estelle dit « *la personne va rester assez neutre, va pas trop en faire, va chercher à vous conforter dans vos points forts et va vous laisser réfléchir pour que vous trouviez vous les points faibles sur votre attitude* » et Pierre « *j'essaie d'être assez neutre* ». Inès et Ralph tentent de réprimer leur spontanéité verbale pour laisser leur(s) enfant(s) s'exprimer. Inès rapporte « *ça m'amène à prendre du recul, à ne pas parler, à ne pas répondre tout de suite, enfin aussi rapidement que je le ferais naturellement, ça m'amène à avoir de la distance* » et Ralph « *il faut pas s'énerver, il faut rester calme, il faut les écouter* ». C'est pourquoi ces deux parents nous apprennent qu'ils tentent d'utiliser des techniques de communication pour améliorer leurs liens avec leur(s) enfant(s). Inès parle d'« *une formulation complètement différente de ce que je ferais naturellement, pour [...] ne pas faire d'erreur, pour leur reparler* » et Ralph « *comment faire par rapport à moi mon comportement, [...] dans certains livres [...] ils donnent des astuces, [...] notamment à ne pas répondre directement aux questions qu'ils posent quand ça les concerne pas.* ». Élisabeth quant à elle, parvient à réprimer sa tristesse quand elle voit ses enfants « *quand ils sont là, j'arrive à pas pleurer* ». Nous remarquons que Ralph et Élisabeth tentent de faire réagir les enfants par rapport à la déformation de leurs souvenirs avec eux. Ralph nous dit « *notamment essayer de trouver un bon souvenir que j'ai pas encore dit. Un truc qui pourra les faire réagir.* » et Élisabeth « *je dis "mais qu'est-ce que j'ai fait quand papa était au travail et j'étais à la maison pendant une année?"* ». Et puis comme ça, il a un peu réalisé que ça ne pouvait pas être vrai. ». Jean affirme avoir pris le parti inverse, résigné face à la force du rejet « *moi je n'ai pas essayé de discuter avec elle parce que de toute façon en face de moi j'avais un mur.* ». Ces deux mêmes parents disent se préparer psychologiquement avant de voir leur(s) enfant(s). Ralph dit « *je prépare des fois le vendredi l'entretien du samedi* » et Élisabeth « *J'essaie de me préparer à tout* ». Cependant, Ralph relève l'imprévisibilité de ses enfants qui l'oblige à constamment s'adapter quand il les voit « *ce que moi je pense, c'est pas comment ils vont se comporter, donc il faut toujours s'adapter.* ». Aussi, Élisabeth souligne la mise en échec de sa préparation par l'imprévisibilité de

ses enfants « *je me sens bête d'avoir cru que je pouvais y arriver, et pourquoi j'arrive pas à tout prévoir* ». Estelle et Bernard partagent leur sentiment de devoir faire preuve d'une grande prudence dans leur manière d'être et d'agir avec leur(s) enfant(s). Bernard indique « *je marche sur la pointe des pieds parce que on sait pas trop comment elle peut recevoir ça... je marche sur des œufs en fait.* » et Estelle « *Mon sentiment, c'est que je marche sur des œufs.* ». Pierre et Ralph nous informent que leur objectif est d'expliquer la situation à leur(s) enfant(s). Pierre dit « *ce que j'aimerais, c'est expliquer à mon fils [...] ce qui se passe* » et Ralph « *je vais leur dire la vérité si jamais je les récupère un jour* ».

Presque tous les parents interrogés parlent de leur **volonté de maintenir le lien** avec leur(s) enfant(s) par l'envoi de cartes postales, de messages et/ou de cadeaux. C'est le deuxième thème majeur de cette sous-rubrique. Prenons les propos de Valérie : « *je leur envoie des messages trois, quatre fois par an, [...] auxquels ils ne répondent jamais* » et ceux de Sybille « *j'envoie des petites cartes postales de temps en temps pour qu'ils sachent que je suis là* ». Certains profitent de ces envois pour rappeler la constance de leur amour et de leur disponibilité à leur(s) enfant(s). Valérie indique « *c'est ce que je leur ai écrit encore y a pas très longtemps "Je vous ai aimées, je vous aime et je vous aimerai toujours. Je serai toujours là pour vous".* » et Charles « *je te rappelle [...] que je suis ton père et que [...] je t'aime toujours.* ». Bernard ajoute qu'il n'est « *pas fâché* » pour indiquer son absence de rancœur à ses filles. Estelle relève donc la nécessité de trouver le juste dosage entre maintenir le lien et imposer des limites au titre de son rôle parental « *Il faut à la fois faire des pas et dès qu'ils manquent de respect, et ça c'est quand même quelque chose qui caractérise ce type de relations, il faut [...] mettre un petit peu le holà [...], réussir à prendre sa place.* ». Bernard évoque une présence « *en filigrane* ». Quelques parents notent qu'il est important de ne pas être trop insistant, au risque que cela passe pour du harcèlement ou d'énervement l'enfant. Voici les propos d'Estelle « *sans être trop lourd parce que sinon ça peut s'apparenter à une forme de harcèlement.* » et ceux de Bernard « *j'essaie d'envoyer des petits messages, sans que ce soit du harcèlement* ». La moitié des parents interrogés cherche à s'informer de la vie de leur(s) enfant(s) malgré la non-transmission des informations par l'autre parent ou par l'enfant lui-même. Notamment, Sybille dit « *J'ai un peu des nouvelles indirectement parce que je me tiens au courant des notes, j'appelle les professeurs, je vais aux conseils de classe.* » et Ralph « *J'ai les bulletins scolaires des enfants, donc tout ce qui est suivi scolaire, j'ai l'information* ». Par ailleurs, Bernard et Inès saisissent toutes les opportunités pour entrer en contact avec leur(s) enfant(s). Inès nous dit « *je vais à chaque droit de visite et d'hébergement, tous les droits qui me sont possibles, je saisis la balle au bond, par exemple,*

dès qu'il y a une réunion parents-professeurs, j'y vais, dès qu'il y a des informations auprès de leurs écoles, j'y vais. » et Bernard « j'ai fait exprès d'être intervenant pour pouvoir les voir ». Cinq parents relèvent néanmoins leur éloignement vis-à-vis de leur(s) enfant(s) dans l'intérêt de ces derniers. Notamment, Bernard dit « j'ai choisi au bout d'un moment de m'éclipser en fait. J'ai pensé à mes filles, j'ai arrêté le combat. » et Valérie « le fait que ça dure pas trop longtemps, pour eux c'était mieux. [...] Et quelque part, c'est les « protéger » [...] de les éloigner de ce conflit parental. ».

6. Positionnement par rapport à la situation

Cette rubrique regroupe deux sous-rubriques résumant le positionnement des parents par rapport à la situation de rejet.

1. Compréhension de la situation

Nous verrons dans cette sous-rubrique **l'importance de la compréhension de la situation** pour la grande majorité des parents interrogés.

La plupart des participants semblent avoir ressenti la nécessité de comprendre la situation de rejet par divers moyens de documentation (Internet, lectures, échanges...). Jean nous dit « j'ai essayé de comprendre le comportement de ma fille, pourquoi elle devenait comme ça. [...] on va sur Internet, on lit [...], on se renseigne, on parle [...] avec des gens » et Ralph « avant que je connaisse l'association ACALPA, je m'étais un peu documenté sur Internet ». Élisabeth estime que comprendre lui permet de mieux gérer la situation « plus j'apprends sur le syndrome, [...] plus c'est facile à gérer en quelque sorte. ». Estelle indique qu'elle a mis « beaucoup de temps à comprendre » la situation. Jean nous explique que pour comprendre, il lui a fallu être rationnel, sortir du contexte émotionnel et réfléchir à tête reposée « c'est un travail [...] il faut le faire effectivement à tête reposée, à froid, [...] faut être [...] rigoureux, [...] c'est-à-dire on va se calmer, [...] on va sortir du contexte complètement sentimental, on va être rationnel. ». Pierre et Jean se sont aidés de l'écriture pour externaliser leurs idées. Pierre dit « j'écris des kilomètres d'idées de ce que je devrais dire, pour un peu sortir de ma tête toutes ces choses-là. » et Jean « j'ai écrit des papiers, j'ai pris des notes [...] de façon à [...] me situer par rapport à tout ça. ».

2. Acceptation de la situation

Cette sous-rubrique aborde la mesure dans laquelle les parents interrogés **acceptent la rupture du lien** avec leur(s) enfant(s).

Une grande partie des parents nous parlent de prise de recul par rapport à la situation. Inès déclare « malgré tout, j'essaie de m'exclure de cette situation, j'essaie de

positiver, j'essaie de prendre du recul... » et Ralph « au bout de quatre ans, on commence un peu à atténuer les choses, c'est-à-dire à prendre du recul. ». Ralph nous dit avoir « accepté la situation » alors que Charles ne l'a pas acceptée même s'il la gère mieux « je gère mieux la chose. [...] c'est pas pour autant que je l'accepte ». Éliisa trouve que « c'est dur à accepter même si on comprend la pression qu'ils subissent. ».

7. Les intervenants judiciaires et sociaux

1. Des intervenants perçus comme inefficaces

D'une manière générale, les parents rapportent une **insatisfaction** par rapport aux intervenants sociaux et judiciaires. C'est le thème majeur que nous aborderons ci-après grâce à différents sous-thèmes.

Le sentiment d'avoir été abandonné et de ne pas avoir été entendu par le système judiciaire a été rapporté de manière très importante par les parents interrogés. Bernard dit « *il y a un grand sentiment [...] d'abandon [...] par le système judiciaire* » et Monique souligne que « *la justice n'a rien entendu* ». Nous retrouvons l'idée de l'inutilité ou inefficacité de la justice dans les propos de Sybille « *c'est inutile, que... la justice n'en a rien à faire.* » et de Monique « *tous les intervenants, services sociaux, enquêtrice, ou tout ça n'ont rien pu faire ou n'ont rien voulu faire* ». Charles et Monique soulignent l'inutilité d'un droit de visite libre, Charles en ces termes « *si je fais une requête en justice [...] On va me donner un droit de visite libre. [...] libre, c'est-à-dire Cécile vient quand elle veut. Sauf que... bon ça changera rien à aujourd'hui.* » et Monique « *le JAF a laissé la garde des enfants au père, j'ai des visites libres. [...] les visites libres, le problème c'est que c'est à l'appréciation de l'enfant [...] Donc si mes enfants veulent me voir, ils peuvent me voir. Mais si ils veulent pas me voir, bah ils peuvent ne pas me voir.* ». Charles estime qu'il est nécessaire que la justice impose à l'enfant des visites au parent rejeté « *Cécile [...] a besoin qu'on l'oblige à venir* ». Un grand nombre de parents relèvent un manque de rigueur et/ou d'objectivité de certains intervenants judiciaires. Charles indique « *la magistrate [...] a pas respecté les procédures* » et Ralph « *on dit que effectivement on se base sur les faits, et sur le droit, et là [...] parce que les juges sont des humains, c'est l'humain qui a pris une décision en fonction de son ressenti.* ». Des parents notent la non prise en compte par la justice d'éléments démontrant que l'enfant est manipulé. Estelle nous dit « *ils croient les enfants à tout prix malgré [...] des éléments évidents que l'enfant est manipulé.* » et Ralph « *la psychologue indique dans son rapport que les enfants subissent une certaine manipulation [...] Document qui a été transmis au juge, et ils n'en tiennent pas compte.* ». Certains parents estiment donc que les intervenants sociaux et

judiciaires méconnaissent le phénomène de l'AP et donc l'entretiennent et que, de ce fait, ils participent à entretenir le mal-être de leur(s) enfant(s). Charles dit « *j'ai l'impression qu'à un certain moment, les travailleurs sociaux, les magistrats, les policiers, enfin les gens qui connaissent pas ça et qui font comme si ils connaissaient [...] je considère que j'y suis pour 5% dans ce qu'elle a mal vécu, que 95% c'est sa mère et tous les gens qui ont favorisé le rôle de la mère, entre autres les magistrats.* », Monique « *Et tous les intervenants [...], en m'accusant en plus de faire moi du mal à mes enfants alors que ils participaient largement à ça* » et Ralph « *c'est la justice qui maintient ce phénomène, parce qu'ils sont conscients, il y a des preuves qui sont apportées* ».

Cette perception en grande partie négative des intervenants judiciaires et sociaux entraîne donc des sentiments colorés de négativité chez l'ensemble des parents interrogés. Plusieurs parents sont en colère contre les intervenants. Inès dit « *la justice, je lui en veux parce qu'elle n'a pas fait ce qu'il fallait dès le départ* » et Bernard déclare « *J'en veux aux intervenants que j'ai rencontrés dans le dossier parce que personne a cherché à comprendre.* ». Certains expriment leur manque de confiance en la justice, Ralph dit par exemple « *je ne crois plus en la justice* » et Sybille « *je n'en attends rien du tout* ». Pourtant, ces deux parents pensent que seule la justice pourrait changer quelque chose à leur situation. Ralph dit notamment « *tant que j'ai pas une décision de justice [...] qui me donne la garde des enfants, ça ne va pas changer grand-chose.* » et Sybille « *je passe par la voie judiciaire parce que de toute façon j'ai pas le choix, enfin si [...], je pourrais ne rien faire mais [...] si je veux espérer un minimum revoir mes enfants, y a que cette voie-là.* ».

VI. Discussion

Cette étude avait pour objectif d'explorer le vécu quant à la rupture du lien parent-enfant(s) de parents rejetés par leur(s) enfant(s) suite à une séparation parentale conflictuelle. Les résultats ont révélé que ces parents déclarent être la cible de comportements manifestant « *des sentiments et/ou croyances déraisonnables (rage, haine, rejet, crainte)* » (Kelly & Johnston, 2001) de la part de leur(s) enfant(s). Ils estiment en effet ces sentiments et croyances déraisonnables dès lors qu'ils rapportent un fort sentiment d'implication et de compétences parentales (Lee-Maturana *et al.*, 2019); de ce fait, la situation de rejet leur paraît injuste et incompréhensible. Ils attribuent alors la raison du rejet aux comportements et attitudes de l'autre parent, dont l'intention, selon eux, serait de rompre le lien parent-enfant(s) (Lee-Maturana *et al.*, 2019 ; Vassiliou & Cartwright, 2001). L'autre parent manipulerait alors l'enfant par diverses manœuvres, telles que le dénigrement constant du parent ou encore la

déformation des souvenirs de l'enfant (Vassiliou & Cartwright, 2001). Ainsi, les parents interrogés perçoivent leur(s) enfant(s) comme étant soumis à un conflit de loyauté entre leurs deux parents (de Becker, 2011), l'obligeant à faire un choix (Anglada & Meynckens-Fourez, 2016). Schutzenberger et Devroede (2003, cités par de Becker, 2011) définissent le conflit de loyauté comme « un conflit intrapsychique dont l'origine est liée à l'impossibilité de choisir entre deux solutions possibles, choix qui engage le niveau des affects envers des personnes fondamentales en termes d'attachement, à savoir chacun des parents ». Comme le suggèrent nos résultats, ce positionnement unilatéral serait influencé par les suggestions de l'un des parents (le plus effrayant) ou par un mécanisme de parentification, l'enfant protégeant le parent qu'il perçoit comme le plus vulnérable (Anglada & Meynckens-Fourez, 2016).

Pour l'ensemble des parents interrogés, la rupture du lien parent-enfant(s) a créé des affects négatifs de vide et de tristesse. Aussi, ils évoquent un deuil, non pas de leur(s) enfant(s) mais des relations avec ces derniers, qui leur semble impossible à entreprendre compte tenu de l'incertitude de l'avenir de ces relations (Kline, 2017) ; la perte ressentie semble donc ambiguë pour nos participants (Boss, 2010 ; Kruk, 2015). Le sentiment d'impuissance face au rejet est ainsi fortement rapporté par les parents (Vassiliou & Cartwright, 2001). En outre, l'incertitude de l'avenir des relations parent-enfant(s) est autant marquée par le manque de contrôle des parents rejetés sur la situation que par l'altération de la confiance parent-enfant(s). Néanmoins, les parents, pour la plupart, ne nourrissent ni colère ni rancœur envers leur(s) enfant(s) qu'ils ne considèrent pas responsables de la situation. En revanche, ils se disent souvent en colère contre l'autre parent (Baker, 2010).

De plus, pour faire face à leur situation, les parents font état de ressources sociales et personnelles, comme l'ont étudié Scharp, Kubler et Wang (2020). Le soutien familial, amical et associatif semble être largement mobilisé par les parents pour faire face à leur situation (Poustie, Matthewson & Balmer, 2018). Pourtant, quelques-uns se heurtent à l'incompréhension de leur famille et de certains membres de leur entourage, voire à une forme de stigmatisation (Kruk, 2011 cité par Harman, Kruk & Hines, 2018). Ils sont également largement insatisfaits par les systèmes social et judiciaire dont ils ont perçu un manque de soutien (Kline, 2017) et qu'ils estiment comme ayant contribué à la rupture du lien avec leur(s) enfant(s) (Harman, Kruk & Hines, 2018). Par ailleurs, le sentiment d'utilité que certains exploitent en partageant leur expérience ainsi que la recherche d'explication de la situation semblent avoir aidé les parents à gérer cette dernière (Poustie, Matthewson & Balmer, 2018). De plus, malgré le maintien de l'espoir dans un retour de leur(s) enfant(s) (Boss, 2010), ils rapportent la nécessité de mener une vie en dehors de leur rôle parental qu'ils

investissent néanmoins en tentant d'imposer des limites à leur(s) enfant(s). Aussi, la plupart des parents interrogés accordent une attention particulière à leur façon de communiquer avec leur(s) enfant(s) et partagent un sentiment de « marcher sur des œufs ». Ils prendraient notamment soin de ne pas dénigrer l'autre parent devant leur(s) enfant(s) (Harman, Leder-Elder & Biringen, 2019). Malgré tout, ils ont la volonté de maintenir le lien avec leur(s) enfant(s) dans l'espoir que cela ait un impact positif sur l'avenir des relations (Balmer, Matthewson & Haines, 2018 ; Vassiliou & Cartwright, 2001).

VII. Conclusion

Notre étude a permis de montrer la détresse mais aussi les ressources et les capacités de résilience de parents vivant une altération du lien avec leur(s) enfant(s). En effet, les parents rejetés semblent s'engager dans une variété de processus de résilience, tant au niveau individuel qu'au niveau social, pour surmonter la détresse liée à leur situation familiale. C'est pourquoi il semblerait pertinent d'enseigner et d'encourager les pratiques de résilience individuelles et sociales telles que celles relevées chez les participants de notre étude : l'investissement d'activités personnelles (loisirs, sports...) et professionnelles, le partage d'expériences, la recherche de soutien social, l'engagement dans une thérapie, la documentation, l'espoir, la prise de recul, le développement du sentiment d'utilité ; ces pratiques correspondent en partie aux processus de résilience décrits par Buzzanell (2010) que sont, entre autres, l'utilisation des réseaux de communication, la mise en œuvre de logiques alternatives, l'affirmation d'ancrages identitaires, la minimisation des sentiments négatifs au profit des émotions positives comme l'espoir et l'efficacité personnelle (Scharp, Kubler & Wang, 2020).

En outre, il est important de noter certaines limites de la présente étude. L'analyse thématique, en tentant de mettre en perspective les témoignages, laisse la parole au chercheur. En ce sens, nous avons fait des choix quant à la dénomination des thèmes et à leur appartenance à des ensembles mettant « le tout en perspective d'une manière signifiante » (Paillé & Mucchielli, 2012). Ces choix contiennent donc par essence une part de subjectivité, ce qui attribue à l'analyse une marge d'erreur interprétative. Par ailleurs, notre recherche portant sur un échantillon de participants s'étant décrits comme victimes du rejet injustifié de leur(s) enfant(s) et faisant partie d'une même association, les généralisations ne peuvent donc être faites qu'avec prudence. En effet, l'AP est un processus long et nos données ne fournissent qu'un seul aperçu des expériences des individus. Les chercheurs pourraient donc tirer profit d'un suivi longitudinal des parents rejetés afin de déterminer si les pratiques de résilience se développent de manière systématique. À l'avenir, il serait également important de

recueillir le point de vue des autres membres de la famille concernés afin de mieux cerner ce qui se passe au niveau du système familial. Aussi, il serait pertinent de mener une étude exploratoire dans un pays tel que le Brésil qui intègre le concept de l'AP dans ses décisions en matière de garde. L'expérience des enfants contraints juridiquement à maintenir des relations avec un parent rejeté pourrait être étudiée par le biais d'entretiens semi-directifs. Également, les potentiels impacts de la décision de justice seraient intéressants à explorer.

Néanmoins, notre étude, dans un souci de rigueur méthodologique, s'est intéressée à une population sous-étudiée en France. Ainsi, notre recherche, en élargissant le nombre limité de connaissances disponibles sur la complexité du vécu des parents rejetés, a permis de valoriser les participants dans leur vécu qu'ils estiment trop peu entendu, et de mettre en lumière quelques stratégies de résilience qu'ils mettent en œuvre.